

# COURRIER DU MÉDECIN VAUDOIS

***Les patients ont la parole***

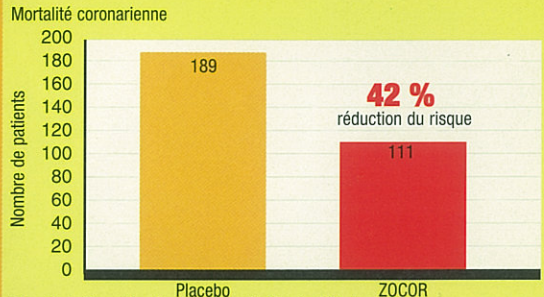
***PMU: le débat continue***

REVUE DE LA  
SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE

**6**  
OCT.  
1995

# Echec à la mort coronarienne

**Il est prouvé. Abaisser le cholestérol sauve des vies**  
chez des patients coronariens



ZOCOR 20-40 mg/jour réduit le risque de mortalité coronarienne de 42 % ( $p=0.00001$ )\*\*

189 décès coronariens dans le groupe placebo contre 111 décès dans le groupe ZOCOR

Etude en double aveugle, randomisée, contrôlée avec placebo, multicentrique chez 4444 patients victimes d'un infarctus du myocarde ou souffrant d'angine de poitrine avec un cholestérol total entre 5.8 et 8.0 mmol/l; durée 5.4 années

**Pris en charge par les caisses pour les patients suivants**

Type de patient	Cholestérol mmol/l	Rapport CT/HDL
avec maladie coronarienne	> 5.2	> 5.0
sans maladie coronarienne et ≥ 2 autres facteurs de risque	> 6.5	> 5.0

avec hypercholestérolémie familiale

Dans les autres cas, uniquement après discussion avec le médecin conseil de la caisse de maladie

\* The Scandinavian Simvastatin Survival Study Group: Randomised Trial of Cholesterol Lowering in 4444 Patients With Coronary Heart Disease: The Scandinavian Simvastatin Survival Study (4S); The Lancet, Vol. 344, No. 8934, 1994:1383-1389

\*\* Data on file, Merck Sharp & Dohme-Chibret SA, Suisse

Pour des informations détaillées relatives aux indications, contre-indications, à la posologie, aux restrictions d'emploi et aux effets indésirables, prière de se référer au Compendium Suisse des Médicaments

07-96-ZOCOR-95-CH-65 J



MERCK SHARP & DOHME - CHIBRET AG  
Schaffhauserstrasse 136 - 8152 Glattbrugg  
Téléphone 01/828 71 11 - Fax 01/828 72 10



**ZOCOR**<sup>®</sup>  
(simvastatine, MSD)

**POWER FOR SURVIVAL**

# Editorial

## Les patients ont la parole

*Il y a les médecins, les maladies et les malades. Le débat sur la santé nous a habitués à des discussions entre médecins, services payeurs, autorité sanitaire et politique. Si le patient est un malade, il n'en est pas moins aussi un consommateur-payeur, un électeur, un justiciable. Aux Etats-Unis, on a assisté lors des années de restriction d'accès aux services de santé à l'efflorescence d'une vie associative des patients. Ce «lobbying» est une démarche certainement plus familière aux Etats-Unis que dans notre pays, mais elle est intéressante et a aidé des catégories de patients défavorisés comme certains patients psychiatriques ou les alcooliques, que l'on songe aux «Alcooliques anonymes».*

*Il nous a semblé intéressant de savoir ce qu'il en est chez nous, quelle place nous avons pour les patients:*

- *tout d'abord quel cadre légal pour cette parole, quels sont les droits des patients et les obligations du médecin, le point sera fait par M. A. Crespo, juriste à la direction du CHUV;*
- *puis les ligues de la santé présenteront leurs activités de soutien et la parole donnée aux patients souffrant de différentes affections chroniques: un panorama fait par M<sup>me</sup> M. Kirschman;*
- *les patients psychiatriques présenteront, à travers l'article de M<sup>me</sup> M. Pont, leur association en plein essor montrant un véritable exemple de «self-help» dans un domaine difficile;*
- *le patient en tant que consommateur prendra la parole sous l'angle de vue exprimé par M<sup>me</sup> C. Roulet, coprésidente de la section vaudoise de la Fédération romande des consommatrices;*
- *le patient privé de parole, destin tragique comme celui des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer; pose des problèmes éthiques d'une extrême difficulté comme le montrera M<sup>me</sup> S. Cornaz.*

*Comme on le voit, il existe dans notre canton une vie associative des patients qui mérite d'être soutenue par les médecins et les autorités. Des relations de partenariat adulte sont éminemment souhaitables à un moment de récession économique. Bien sûr, l'entraide et le «self-help» ne doivent pas se substituer aux prestations des professionnels, néanmoins ces efforts doivent être soutenus par les partenaires de santé, car ils représentent une action complémentaire à celle des médecins.*

Dr J. Besson

**COURRIER  
DU MEDECIN  
VAUDOIS**

### Prochaines parutions:

N° 7/95  
15 novembre 1995  
(délai rédactionnel:  
23 octobre 1995)

N° 8/95  
13 décembre 1995  
(délai rédactionnel:  
20 novembre 1995)

# Sommaire

## 1

Editorial

## 3

Dossier

Lorsque les devoirs  
se transforment en  
obligations

Témoignages

GRAAP

Le point de vue de la  
Fédération romande des  
consommatrices

Les patients qui n'ont  
plus de parole

## 16

Opinion

PMU

Dépistage  
mammographique du  
cancer du sein:  
gaspillage ou geste utile?

## 19

Bloc-notes des  
«Jeudis de la Vaudoise»

## 21

Communiqués

## 24

Calendrier  
médical vaudois

# AMREIN

---

## ORTHOPEDIE



ATELIER SPÉCIALISÉ POUR  
LA FABRICATION DE PROTHÈSES  
•  
APPAREILS ET CORSETS ORTHOPÉDIQUES  
•  
LOMBOSTATS EN TISSU  
•  
SUPPORTS PLANTAIRES  
•  
BANDAGES  
•  
BAS ET MANCHONS DE COMPRESSION  
(VARICES ET DRAINAGES LYMPHATIQUES)

**OLIVIER AMREIN**  
technicien orthopédiste-bandagiste  
Maîtrise FA

Rue de la Borde 14  
1018 LAUSANNE  
Tél. 021/646 85 75 – Fax 021/646 20 02

## LE DOCTEUR Tarek SALEM

spécialiste FMH  
en psychiatrie  
et en psychothérapie

a le plaisir de vous annoncer

l'ouverture  
de son cabinet

le jeudi

26 octobre 1995

dès 9 heures

ch. du Reposoir 16  
1007 Lausanne  
téléphone et fax  
021/616 17 04



**GESPOWER**

Fiduciaire et applications informatiques

- Facturation
- Encaissements BVR
- Comptabilité
- Traitement de texte
- Images
- Diagnostics et traitements

à  
vos  
soucis  
de  
gestion...  
nos  
**SOLUTIONS**

Logiciel  
de gestion  
du cabinet  
médical  
MEDISOFT III  
sous Windows



20, ch. Saladin 1224 Chêne-Bougeries / Genève

Tél.: 022/348 08 48 Fax : 022/348 00 02

# Dossier

## Lorsque les devoirs se transforment en obligations

Dans ce monde en perpétuel mouvement, il est étonnant de constater la vélocité des changements intervenus dans les relations existant entre le médecin et son patient.

Il y a moins de vingt ans ces relations pouvaient se caractériser par un mélange subtil et harmonieux de confiance et de dépendance.

Le médecin avait le devoir (éthique) de soigner son patient et ce selon les règles non écrites de son art. Aucune obligation (juridique) ne venait troubler ce mode de faire qui satisfaisait alors aussi bien le médecin que le patient. Puis vint la télévision et son cortège d'informations. Vouloir comprendre, c'est déjà désobéir un peu dit-on. Et c'est ce que fut tenté de faire le patient qui se mit à réclamer des explications. Le droit des patients faisait ainsi son apparition.

Peu de médecins réalisèrent alors que quelques-uns de leurs devoirs s'étaient métamorphosés en obligations, avec un inconvénient de taille: désormais le patient pouvait recourir auprès des tribunaux.

Le législateur (cantonal) et les juges ont pris ainsi les choses en main, réglant à coups de dispositions légales et d'arrêts les relations existant entre médecins et patients.

Clé de voûte de ces dispositions, le principe suivant:

### Toute atteinte à l'intégrité corporelle et mentale est illicite en l'absence de motifs légitimes

S'agissant de l'activité médicale, les seuls motifs légitimes sont le **consentement** et l'**urgence**.

Pour que le consentement du patient soit valable, deux conditions doivent être réunies: la capacité de discernement du patient et une information complète et compréhensible de la part du médecin.

On relèvera en passant que l'âge (majorité/minorité) du patient n'est pas déterminant pour que son consentement soit valable.

A défaut d'urgence le consentement du patient est toujours nécessaire! Banal direz-vous? Et pourtant parmi les doléances exprimées par les patients (ou relevées lors d'expertises extrajudiciaires) la plus fréquente est sans conteste celle du défaut d'information ou d'information lacunaire.

La phrase «Si l'on m'avait dit que je risquais cette complication, jamais je n'aurais accepté cette intervention (ou traitement)» mettra toujours le médecin dans une situation inconfortable.

Quant au contenu de l'information qui doit être impérativement communiquée au patient, la loi vaudoise sur la santé publique précise par exemple que «le médecin a l'obligation (...) de renseigner le patient de manière compréhensible sur son état, le but des examens qu'il subit, les traitements envisagés et le pronostic (...). Le médecin doit informer le patient sur les **risques importants** que pourraient entraîner les examens et traitements prévus.

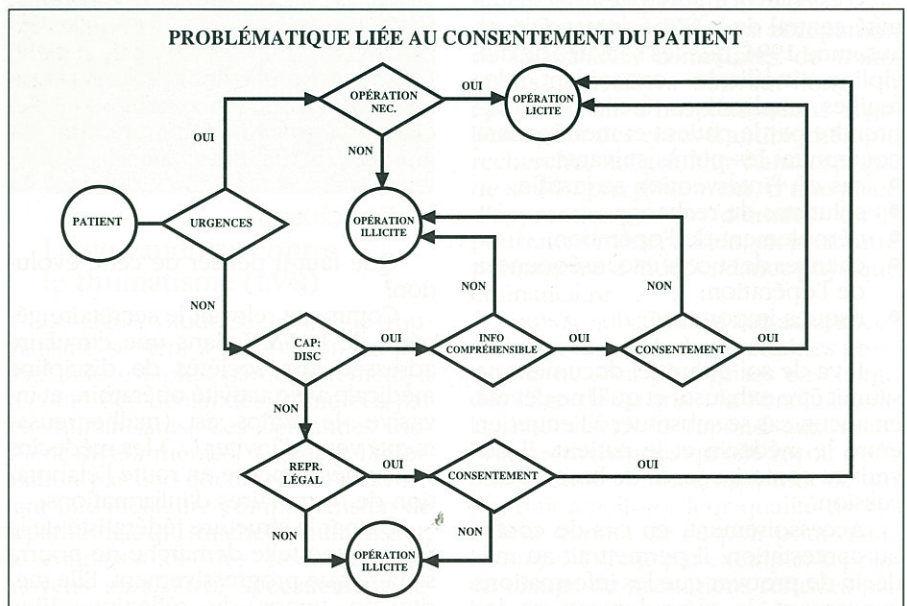
«Exceptionnellement, si l'information risque de perturber gravement le patient, le médecin informe les

proches (...) en tenant compte des intérêts personnels de ce dernier. Il agit de même si le patient est incapable de discernement.» (Loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985, art. 21.)

Traitant du devoir d'information médicale, le Tribunal fédéral dit la même chose lorsqu'il affirme que «le médecin a l'obligation d'informer son patient sur les risques des traitements qu'il faut appliquer, à moins qu'il ne s'agisse d'actes courants, sans danger particulier et n'entraînant pas d'atteinte durable ou définitive à l'intégrité corporelle». (ATF 108 II 59.)

Les critères permettant de dire quels risques doivent être communiqués au patient relèvent à la fois de la probabilité statistique et de la gravité des risques.

La délimitation exacte concernant l'information au sujet des risques est particulièrement délicate et devrait rester du ressort du médecin. Il est enfin évident que l'étendue du devoir d'information ne se mesure pas à la quantité des renseignements donnés, mais plutôt à leur qualité.



## Feuilles explicatives

Si la communication orale a toujours été privilégiée, force est de reconnaître qu'elle peut être source de conflits lors de contestation. Comment prouver que telle information a bien été donnée?

Le Tribunal fédéral a récemment confirmé qu'il appartient au médecin de prouver que son information était suffisante. Les inscriptions dans le dossier médical doivent ainsi répondre à certaines exigences. «Dans ce contexte, affirme le Tribunal fédéral, il convient simplement de constater que, du point de vue de la validité de la preuve, une remarque générale dans le dossier médical indiquant que le patient a été informé de l'opération envisagée et des complications possibles ne suffit pas.» (ATF 117 Ib 205.)

Or, si l'entretien approfondi entre le médecin et son patient constitue le moyen idéal pour obtenir le consentement éclairé de ce dernier, il sera difficile, voire impossible pour le médecin de prouver, lors d'une action en responsabilité civile, qu'il a correctement informé son patient.

C'est ainsi que le Tribunal fédéral a condamné un médecin à payer un dédommagement pour les complications survenues suite à une intervention chirurgicale faite selon les règles de l'art, parce qu'il n'avait pas informé sa patiente des risques de l'intervention.

Ce besoin de laisser une trace écrite comme moyen de preuve a préoccupé – avec raison – l'ensemble des médecins, notamment ceux procédant à des interventions opératoires et invasives, ainsi que ceux travaillant dans des établissements hospitaliers.

C'est dans ce contexte que le Comité central de la FMH demandait, en automne 1994, que les sociétés de discipline médicale conçoivent des feuilles explicatives faciles à comprendre par le patient et mentionnant notamment les points suivants:

- cas où l'intervention se justifie;
- solutions de rechange;
- déroulement de l'opération;
- chances de succès et conséquences de l'opération;
- risques importants.

Il va de soi qu'un tel document ne saurait être exhaustif et qu'il ne devrait en aucun cas se substituer à l'entretien entre le médecin et le patient. Il devrait au contraire servir de base de discussion.

Accessoirement, en cas de conflit ou contestation, il permettrait au médecin de prouver que les informations concernant le déroulement et les

## Consentement éclairé

au traitement de rétrécissements ou d'obstructions des artères coronaires par cathétérisme (angioplastie ou dilatation par ballonnet et techniques apparentées)

J'ai été informé au sujet de l'intervention prévue et donne mon accord à ce traitement.

Je déclare avoir été informé sur les buts, les chances de succès et les risques de cette intervention, ainsi que sur les autres possibilités de traitement de mon cas. J'ai pris connaissance du fait que, dans de rares cas, une occlusion de l'artère traitée peut compromettre la circulation sanguine dans le cœur et provoquer un infarctus du myocarde, voire rendre nécessaire une opération de pontage aorto-coronarien en urgence. Je sais que pendant l'intervention, mon médecin sera amené à prendre toute mesure lui semblant nécessaire pour obtenir le meilleur résultat possible. Ainsi, il peut s'avérer nécessaire d'implanter une structure métallique cylindrique renforçant la paroi de l'artère (stent ou endoprothèse); cette endoprothèse sera finalement recouverte d'une nouvelle membrane sans qu'une réaction de rejet ne soit à craindre, mais sa présence peut entraîner la mise en route d'une anticoagulation et, éventuellement, la prolongation de mon séjour à l'hôpital. Dans environ 25% des cas après une angioplastie coronarienne, le vaisseau traité peut être à nouveau rétréci après quelques mois, ce qui peut entraîner une nouvelle angioplastie ou une opération de pontage coronarien.

J'ai aussi été informé sur les risques généraux d'un examen par cathétérisme cardiaque. Je sais que dans de rares cas, il peut se produire un saignement au point de ponction et que des troubles du rythme cardiaque rendant nécessaire un traitement spécifique peuvent survenir au cours de l'examen. Beaucoup plus rarement – dans moins de 1% des cas – des complications graves (allergie sévère aux médicaments utilisés, formation de caillots, troubles de la circulation sanguine, etc.) peuvent se produire.

Je déclare avoir compris les informations qui m'ont été données. J'estime avoir reçu des réponses suffisantes à mes questions.

Signature du médecin

Signature du patient, de la patiente

Date

(Exemple d'un formulaire utilisé en Suisse alémanique)

risques de l'intervention avaient été donnés et étaient suffisantes.

On précisera enfin que le Tribunal fédéral n'exige pas que ces feuilles explicatives soient signées par le patient. Les médecins et établissements hospitaliers sont donc (encore) libres de décider s'il convient ou non de faire signer ces documents.

## Conclusion

Que faut-il penser de cette évolution?

Comme le relevait le secrétaire général de la FMH dans une circulaire adressée aux sociétés de discipline médicale avec activité opératoire et invasive «le temps est (malheureusement) venu d'inviter (...) les médecins concernés à mettre en route l'élaboration de formulaires d'informations».

De par la structure fédéraliste de la Suisse, une telle démarche ne pourra se faire que progressivement. Elle mérite un temps de réflexion. Bien

conduite, elle pourrait aboutir à la création d'un support de communication particulièrement intéressant et ce aussi bien pour le patient que pour le médecin. Encore faudra-t-il veiller de ne pas abuser de ces béquilles du langage.

M. A. Crespo  
Secrétaire général et juriste, CHUV

## À REMETTRE

Lausanne, avenue de Rumine,  
cabinet de psychiatrie

Surface: 30 m<sup>2</sup> (2 pièces)

Prix: 585 fr. par mois + 30 fr.  
de charges.

Mobilier à reprendre, mais pas indispensable

Tél. 021/323 28 62 ou  
021/313 13 44  
021/732 12 82 (le soir)

## «Témoignages»

La Fédération des ligues de la santé regroupe plusieurs ligues et associations ayant chacune ses particularités propres. Elles collaborent étroitement dans plusieurs domaines, plus particulièrement la prévention au sein de la population, dans les écoles, en entreprises et dans ses centres de prévention santé répartis dans quatre points du canton.

### Ligue vaudoise contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (LVTP)

L'un des principaux secteurs de la LVTP est sans doute son service de location d'appareils inhalateurs, respirateurs, CPAP, oxygénateurs, etc. Plus de 800 appareils sont actuellement en circulation, sous prescription et contrôle médicaux.

Comme les D<sup>rs</sup> J.-G. Frey et J.-P. Janssens nous le rappellent, il faut admettre que l'efficacité d'une oxygénothérapie continue à domicile a été démontrée chez des patients hypoxémiques souffrant de broncho-pneumopathie chronique obstructive: l'oxygène améliore leur survie et leur qualité de vie. Le bénéfice d'un tel traitement est directement dépendant du nombre d'heures d'utilisation quotidienne (15 heures par jour au moins). Si l'administration d'oxygène à domicile peut se faire par bonbonnes le concentrateur d'oxygène est le système le plus utilisé. Il est prouvé enfin que l'existence de troubles cognitifs chez les patients BPCO peut diminuer, déjà après un mois d'oxygénothérapie.

Autre volet important de nos activités: la prévention au sein de la population, dans les établissements scolaires et en entreprises. Par des cours antitabac, une école du souffle et des cours en piscine pour enfants asthmatiques, nous essayons de faire comprendre l'importance d'une meilleure qualité de vie.

### Témoignage d'un «oxygéné-dépendant»

«(...) Tout s'est déclenché chez moi par un pneumothorax spontané à l'âge de 48 ans, mais dès 55 ans mon état de santé a commencé à se dégrader sérieusement avec des bronchites régulières. Vingt-cinq années de travail, de vie intense, d'espérance venaient de prendre fin. C'est ma descente aux enfers: les grosses crises où l'on se demande avec anxiété si l'on pourra encore supporter les angoisses insupportables qui vous assaillent jour et nuit. J'en arrive maintenant à ma nouvelle vie, grâce au D<sup>r</sup> J. M. qui a décidé de me mettre sous oxygène à domicile dix-huit heures par jour... au début j'étais catastrophé! Commence alors chez moi mon apprentissage et la cohabitation avec mon appareil et ses 12 mètres de tuyaux... Si, au départ, on est apparemment un peu déçu des piètres performances que vous offre l'oxygène, rapidement cependant, on est étonné de pouvoir entreprendre des choses que l'on ne pouvait plus faire auparavant. Je me suis vite aperçu que seul au départ, il était impossible de m'en sortir et qu'il me fallait un encadrement. La LVTP l'a vite compris en nous permettant de nous rencontrer une fois par mois, en organisant des sorties, en nous documentant, en nous aidant à nous prendre en charge. Se retrouver sans différence m'a été d'un grand réconfort pour mon départ vers une réhabilitation future. Je sais maintenant que je peux aller partout à condition d'aller lentement; l'oxygène, toujours à ma disposition me sécurise, je ne suis plus pris de panique comme avant.»

### Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR)

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme se tient à disposition du public. Elle est plus particulièrement à l'écoute des demandes formulées par les rhumatisants. Ces demandes touchent divers thèmes: l'accès à l'information par une documentation favorisant une meilleure compréhension de la pathologie qui touche le rhumatisant; la connaissance des ressources en moyens auxiliaires, spécialement répertoriés à leur intention; les possibili-

tés d'aides financières; le souhait de partager quelques jours de vacances avec néanmoins un encadrement adéquat, ce qui est proposé par les «séjours médico-sociaux»; l'existence de groupes de rencontre par type de pathologie (polyarthrite rhumatoïde, Bechterew); les demandes de cours de gymnastique adaptée: une possibilité d'entraîner de façon suivie et régulière la mobilité par une gymnastique, soit au sol soit dans l'eau; outre l'aspect physique, ces cours représentant souvent un lieu de vie sociale et d'échange et la volonté de la population de mieux s'informer sur les divers aspects de la prévention des maux de dos en suivant le cours «Backademy - Ecole du dos».

Les demandes formulées à la LVR sont très variées et doivent être traitées de manière personnalisée. Pour ce faire, la LVR collabore également avec divers organismes afin de répondre au mieux aux attentes des rhumatisants. Que ce soit pour eux-mêmes ou leur entourage, le souhait est constamment formulé d'être informé sur leur maladie, d'avoir accès à des services ou des moyens qui peuvent faciliter la gestion du quotidien et pour certains d'avoir l'opportunité de rencontrer d'autres rhumatisants également concernés par la réalité d'une affection chronique de longue durée.

### Fondation de la mucoviscidose

Suite aux fulgurants progrès de la recherche et de la médecine, nous nous sommes vite rendu compte des difficultés rencontrées par les patients mucoviscidosiques qui arrivent à l'âge d'adolescents et d'adultes: acceptation de la maladie, contraintes de traitements journaliers souvent longs et épuisants ou d'hospitalisations régulières pour des cures d'antibiothérapie recherche, malgré leur handicap *qui ne se voit pas forcément*, d'une place d'apprentissage ou d'études qu'ils pourraient mener à bien; en bref, lutte permanente d'indépendance physique et financière.

Sans se substituer ni aux assurances maladie, ni à l'AI, dont certaines prestations ne sont plus prises en charge dès l'âge de 20 ans... la Fondation de la mucoviscidose répond aux nombreuses demandes qu'elle reçoit de la Suisse entière concernant tout ce qui pourrait améliorer leur qualité de vie et leur donner de l'espoir pour «tenir le coup», comme par exemple: la prise en charge de prestations refusées par l'AI dès 20 ans, des frais médicaux hors

### CAUSE CESSATION ACTIVITÉ À CÉDER

Divers meubles usagés en excellent état: divan d'examen, armoire vitrée, meubles de salle d'attente.

Tél. 022/361 41 45

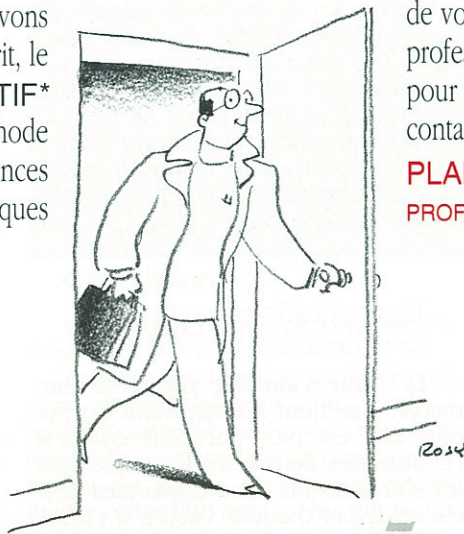
# Et si nous faisons votre check-up assurances?

Avouez-le: vous êtes réputé pour votre diagnostic médical, mais bien perplexe quant à vos assurances personnelles. C'est pourquoi nous avons créé, pour votre tranquillité d'esprit, le **PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF\*** PROFESSIONS DE SANTÉ. Une méthode d'évaluation de vos assurances personnelles, de vos risques

et de votre prévoyance, adaptée à votre profession. Un véritable plan général de votre épargne et

de vos placements financiers. Votre vie professionnelle vous laisse peu de temps pour faire votre propre check-up. Prenez contact avec nous pour établir votre

**PLAN DE SÉCURITÉ ÉVOLUTIF\***  
PROFESSIONS DE SANTÉ.



Direction générale - 16, av. Eugène-Pittard - 1211 Genève 25 - Tél. 022 / 704 24 24



**Genevoise**  
ASSURANCES



assurance maladie, l'achat d'un véhicule indispensable, des frais de déménagement et d'aménagement de logement, de participation à des cours de recyclage, de perfectionnement non pris en charge, à des frais de congrès ou de camps de vacances thérapeutiques CF, éventuellement participation à des frais de greffes, etc.

Parmi nos jeunes, nous avons celui qui, en attente de greffe, ne peut rien entreprendre sans une installation d'oxygène liquide; celle qui travaille au prix de gros efforts à 80% mais qui n'est pas rémunérée lors de périodes d'hospitalisation pour cures d'antibiothérapie, un autre qui attend une rente AI et qui, dans l'intervalle, doit aller à sa commune «quémander» une aide qu'il devra rembourser; une autre enfin qui se trouve devant des factures énormes de médicaments indispensables à sa survie, «sa quotité disponible étant épuisée», etc.

La Fondation de la mucoviscidose est alimentée par de généreux donateurs et plus particulièrement par le Marchethon (marche/course à pied suivie en 1994 par plus de 1500 sportifs chevronnés ou non) qui a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire le 28 octobre 1995 sur le terrain de Dorigny, aimablement mis à notre disposition par l'Université de Lausanne. Sachant l'importance du sport dans la vie d'un mucoviscidique, nous vous encourageons vivement à venir nous rejoindre très nombreux!

### Association vaudoise du diabète (AVD)

Ses conseillères en diabétologie se rendent dans différentes régions du canton où elles sont à disposition des patients de tous âges pour des conseils, consultations, appuis psychologique ou socio-économique. Elles sont à la disposition des médecins qui souhaiteraient que nous procurions à leurs patients, sur prescription médicale, un enseignement spécifique. Le «Diabloptimo Club» propose des loisirs à de jeunes membres et la création d'un groupe permet un réseau d'entraide et de partage entre parents d'enfants diabétiques. Rencontres et ateliers, animés par des médecins ou des infirmières spécialisées en diabétologie, procurent non seulement à nos patients des conseils, mais également un enseignement permettant l'acquisition de connaissances nécessaires à la gestion de leur maladie.

### Ligue vaudoise contre les maladies cardio-vasculaires (LVCV)

La LVCV a un rôle très particulier puisque sa principale occupation

touche plus directement la promotion de la santé en entreprises (6440 personnes touchées en 1994) et auprès des chômeurs, en collaboration avec les différents partenaires de la Fédération des ligues de la santé et le concours de ses centres de prévention. Ses activités sont très nombreuses et variées puisqu'elles vont du dépistage de facteurs de risque cardio-vasculaires et de prévention, au stress, à l'alimentation équilibrée, à la désaccoutumance au tabac ou encore aux troubles du sommeil; activités qui sont complétées par des mesures de soutien et de suivi pour faciliter et encourager les changements de comportement dans ces différents domaines, avec l'organisation de cours, consultations ou conférences dans les milieux scolaires et post-scolaires et la formation de seize intervenants en éducation pour la santé en entreprise avec certification. Nous notons enfin que grâce au travail de la LVCV, la Fédération des ligues de la santé a été nommée «Première lauréate du prix Entreprises et santé 1994» du Club européen de la santé.

### Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA)

Membre de la Fédération des ligues de la santé depuis sa création, la FVA, organisme privé, a été créé par l'Etat dans son règlement d'août 1986, suite à la réorganisation des structures de lutte contre l'alcoolisme dans le canton de Vaud. La mission qui lui est dévolue est résumée en trois points: **sensibilisation des jeunes et de la population en général** (information et autres actions de promotion de la santé), **conseils et soutien** des personnes ayant un problème lié à l'alcool et leur entourage (dépistage et prise en charge), **prises de mesures pour éviter les rechutes** et favoriser la réadaptation socioprofessionnelle des alcooliques.

Ses activités de prévention offrent différentes prestations de sensibilisation, information et autres actions de promotion de la santé, dans le cadre d'un concept de prévention spécifique (axée sur le produit, ses propriétés, qualités et effets) et non spécifique (approche globale de l'être humain). Cela en lien étroit avec les divers partenaires œuvrant dans ce domaine.

Quelques exemples d'activités adressées aux jeunes ou aux adultes: «Le Café Saïgon», programme romand interactif de prévention des dépendances, animation de rencontres avec les jeunes, expositions, collaboration avec les Ligues de la santé et l'ISPA au sein de «La Boutik» (lieu d'échange

pour les jeunes), présence au Paléo Festival de Nyon, etc.

Ses activités de soutien, aide et conseils, adressées aux personnes ayant un problème d'alcool et leur entourage consistent en particulier à favoriser une prise de conscience et une identification du problème, une acceptation de la réalité objective et une modification du comportement face à l'alcool (démarche d'abstinence) et de comportement de vie. Cela en tenant compte des divers aspects de la vie quotidienne et en coordination étroite avec l'ensemble des intervenants professionnels concernés (médecins, services sociaux, centres médico-sociaux, etc.).

### Extrait d'une lettre adressée à l'une des collaboratrices de la FVA

«(...) C'est vrai que j'étais mal barré... dépressions, boisson, hospitalisations... Comme j'ai déjà pu vous le dire, vous n'êtes pas étrangère à ma bonne évolution. Loin des grandes théories, vos petits conseils pratiques, votre attention permanente et votre désir de comprendre afin de mieux aider à la place de juger, votre écoute, etc., tous ces éléments sont des moyens de terrain extrêmement efficaces... quand on est seul, ça aide!»

Les prestations de notre secteur social, en prise directe avec la réalité quotidienne de notre «clientèle» visent ainsi à redécouvrir et activer les ressources personnelles, ainsi que celles du réseau d'aide existant. Elles sont effectuées en principe sur une base volontaire et de manière ambulatoire. Cependant une expérience de groupe mérite d'être mentionnée à titre de collaboration avec des partenaires des Ligues de la santé: la diététicienne du centre de prévention et le Bureau FVA de l'Ouest vaudois ont mis sur pied un atelier de cuisine trois fois par an. Si le projet initial en 1991 visait notamment à proposer une alimentation saine, équilibrée et bon marché aux personnes carencées suite aux consommations importantes d'alcool, il en résulte que la majorité des participants viennent surtout pour partager avec les autres, plutôt que pour apprendre à cuisiner. Elles rapportent que leur difficulté première est d'oser affronter «l'autre», cet autre semblable par la maladie de l'alcoolisme et à la fois si différent. Si cet effet «miroir» représente un défi, cela leur permet aussi de croître dans leur processus de vie.

M. Kirschman, Ligues de la santé

Élégance italienne et confort suprême...



c'est la nouvelle LANCIA k.  
Venez lever le voile sur cette  
voiture d'exception

J'ai choisi Garage Carrosserie  
**montchoisi sa**

Lausanne 49, av. Montchoisi  
**021/617 72 51**  
Bussigny, Moulin du Choc (dir. Aclens)  
**021/869 94 21**

*Le spécialiste des professions médicales*

Consultant du secteur médical hospitalier et leader dans ce domaine, **ADIA MÉDICAL** est

## la réponse à vos recherches de personnel

pour votre cabinet.

Rapidité, compétence, liberté de choix dans les solutions proposées.

Nous vous libérons des contraintes inhérentes à l'embauche du personnel.

N'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone 021/311 13 13. Nos conseillers vous renseigneront volontiers.

**ADIA MÉDICAL**, av. Ruchonnet 30, 1003 Lausanne.

Ouvert sans interruption de 8 heures à 18 heures, service de garde le week-end (Bip).



**ADIA MEDICAL**

A tous  
les membres  
de la SVM

## Des assurances sur mesure

Profitez de nos offres exclusives d'assurances et choisissez la meilleure solution.

### RC professionnelle:

- prestations complémentaires (faute grave)
- couverture d'objets en leasing
- dommages aux locaux loués
- défense juridique
- participation aux excédents

### Assurance maladie et accident:

Couverture illimitée des frais médicaux en cas de maladie ou d'accident dans le monde entier (privé) pour les médecins, les membres de la famille (enfants majeurs compris) et le personnel.

### Contactez-nous:

Lausanne	021 / 342 09 09
Morges	021 / 803 06 81
Montreux	021 / 961 18 18
Nyon	022 / 361 08 08
Yverdon	024 / 21 79 06



**Genevoise**  
ASSURANCES

# GRAAP

En janvier 1987, une dizaine de patients psychiques et de proches se mettaient ensemble pour réfléchir à la question de la solitude. La solitude est un problème qui peut concerner chacun mais qui touche plus durement les personnes qui souffrent de difficultés psychologiques, de problèmes de communication. Se mettre ensemble, réfléchir à des solutions possibles était déjà une première réponse.

Rapidement, nous avons inventorié un certain nombre de points communs, de problèmes auxquels chacun était confrontés.

Ayant quasiment tous vécu un séjour en psychiatrie, nous avons relevé les problèmes que cela pose, sur le plan social. Nous disions: «La réputation de la maladie fait parfois plus de tort que la maladie elle-même. La maladie psychique fait peur, les patients aussi. Après avoir passé par la psychiatrie, la réhabilitation est très difficile, tant au plan professionnel que social.» Nous discutons de thèmes comme le sens de la vie, la souffrance, l'angoisse, la honte, la culpabilité. Nous osions de plus en plus parler de «folie». En quoi étions-nous «fous», en quoi étions-nous sains, pourquoi la folie fait-elle peur?

Et nous tombions tous d'accord pour dire que nous ne nous reconnaissions pas dans l'image véhiculée dans le public concernant la maladie psychique.

Bénéficiaires de rente AI, nous avions du temps libre. Beaucoup de temps libre, même certains d'entre nous souffraient d'oisiveté.

Ainsi, nous décidions que nous n'allions pas nous contenter de causer ensemble, mais que nous voulions agir pour que les choses changent. Nous étions bien placés pour dire ce qu'est la maladie psychique, vue de l'intérieur. Nous décidions de rédiger, d'éditer un journal. Notre premier *Tout comme vous* est sorti en avril 1987.

Rapidement, nous constatons que se rencontrer un soir par semaine ne nous suffisait pas. Première chose à faire: nous fonder en association. Ce qui fut fait en novembre 1987. Et nous décidions que nous ne voulions pas seulement avoir un local à nous, mais que nous voulions exploiter une cafétéria, un petit restaurant qui ferait en même temps centre d'accueil.

Ainsi dit, ainsi fait et, avec l'aide financière de la Loterie romande et le soutien moral des autorités de la ville

de Lausanne, en novembre 1988, nous ouvrons notre petit restaurant «Au Grain de Sel», au 13, rue Alois-Fauquez.

En plus du centre d'accueil, permettant la rencontre, le partage, ce restaurant nous donnait l'occasion de nous occuper, de travailler, de se sentir utiles et de prendre des responsabilités. Car d'emblée, nous avons décidé que nous gérerions ensemble ce restaurant, que c'est nous qui, grâce à la solidarité et au partage des connaissances ferions à manger, les courses, les comptes, etc.

Avec notre «Grain de Sel», nous nous sentions nettement moins seuls. Plusieurs d'entre nous disaient même qu'ils avaient retrouvé une famille. Nous organisons des activités car le restaurant ne suffisait pas à donner du travail à tous. Ainsi nous avons un atelier d'artisanat, une équipe de bureau préparait de la documentation et expédiait tous les deux mois notre journal. Nous avons organisé un groupe de discussion sur des questions spirituelles, nous nous réunissions les mardis soir pour chanter, et ainsi, au fil des jours de nouvelles activités prenaient corps, selon les désirs des uns et les réalisations des autres.

D'autres secteurs d'activités se sont développés: nous avons organisé des congrès nous permettant, ainsi qu'au grand public, l'accès à des informations médicales sérieuses; nous en avons publié les comptes rendus. Nous avons élaboré et tenu à jour des fichiers d'adresses de travail et d'hébergements pour patients psychiques; notre service social s'est doté du «Réseau de l'amitié», qui est un service de visites à domicile visant l'aide à la réinsertion des personnes particulièrement isolées. Nous avons mis sur pied l'«Oreille de nuit» qui répond aux personnes qui ont de la peine à gérer leur solitude nocturne. Notre secrétariat tient le fichier de nos nombreux membres de soutien et donateurs...

Peu après la création de l'association, lors d'une de nos assemblées plénières, la question des proches de patients psychiques a été soulevée: les proches souffrent des retombées de la maladie psychique de leur parent malade, et leur problématique sociale n'est pas très différente de celle des patients. Ainsi nous avons mis sur pied des groupes de rencontre réservés aux proches.

Toutes ses activités sont gérées ou cogérées avec les patients psychiques et leurs proches. Et c'est notre comité, toujours composé de patients et de proches, qui prend les décisions concernant le développement de notre association.

Après un an de bénévolat, nous avons pu offrir un salaire à un maître socioprofessionnel qui encadrerait l'activité du restaurant, à un animateur, et à une assistante sociale. Ces trois personnes étaient au début, engagées à des temps très partiels. La Ville de Lausanne, puis le Canton de Vaud et la Confédération ont soutenu financièrement notre projet en le subventionnant.

Nous avons dès le début souhaité que notre centre soit ouvert au public. Nous craignons l'effet ghetto. Cependant, notre local de 80 m<sup>2</sup> suffisait tout juste à accueillir les membres de notre association qui se développaient à grande vitesse.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1994, nous déménageons dans un local de près de 500 m<sup>2</sup>, au 23, rue de la Borde, à Lausanne.

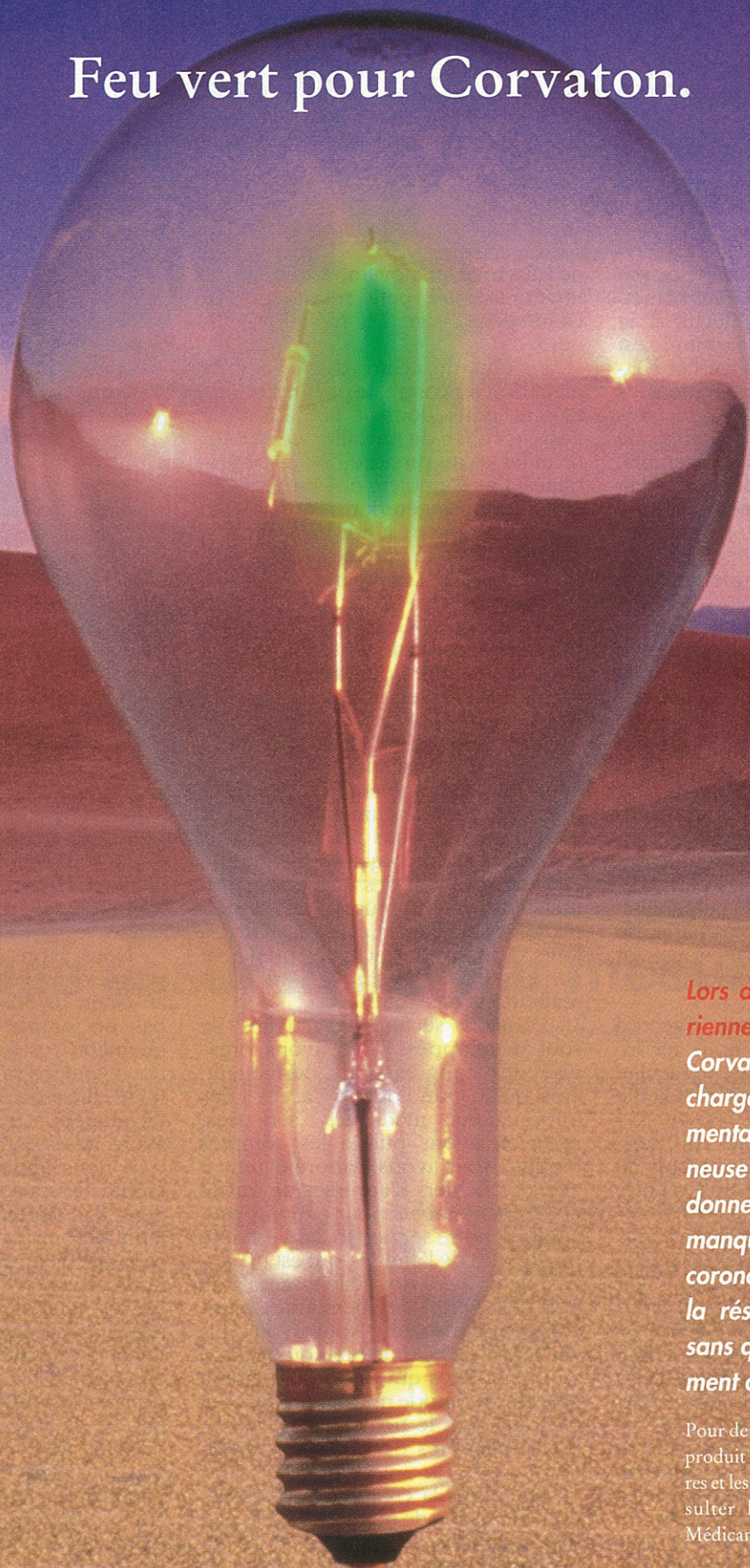
Nous avons réuni nos différentes activités dans ce même lieu. Le GRAAP, le «Grain de Sel», à la Borde, ce n'est pas un simple déménagement uniquement, c'est un tournant. A la Borde, nous voulons non seulement entretenir le climat de solidarité et d'entraide, développer les activités que nous avons mises en route, mais nous désirons nous impliquer davantage dans la cité. Favoriser le contact avec les gens dits normaux, mieux connaître leurs besoins et tenter de répondre à certains d'entre eux. Dans ce sens, nous avons créé le «Bricolage service» qui est une équipe composée d'un maître socioprofessionnel et de patients psychiques qui se rend à domicile pour divers petits travaux. Nous rédigeons et éditons un nouveau journal, *Le Curieux*. C'est un journal de quartier qui veut montrer la réalité sous un angle inhabituel: les gens, la géographie, les activités du quartier, ses associations, ses maisons... les patients psychiques, etc.

Les patients psychiques sont plus que des consommateurs de soins et de services, ils sont aussi des citoyens, capables d'être utiles et de prendre des responsabilités dans la vie de la cité.

Madeleine Pont, coordinatrice



Feu vert pour Corvaton.



Molsidomine  
**Corvaton**<sup>®</sup>

*Lors de cardiopathie corona-  
rienne et angine de poitrine,  
Corvaton<sup>®</sup> diminue la pré-  
charge cardiaque en aug-  
mentant la capacitance vei-  
neuse et substitue en tant que  
donneur d'EDRF spontané le  
manque de NO dans les  
coronaires (=diminution de  
la résistance des coronaires  
sans qu'il y ait un développe-  
ment de tolérance).*

Pour de plus amples informations sur le produit ainsi que sur les effets secondaires et les contre-indications, veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

Hoechst-Pharma AG  
Herostrasse 7  
8048 Zurich  
Tél.: 01 434 25 25

Plus que des médicaments.

**Hoechst** 

# Le point de vue de la Fédération romande des consommatrices

**Primes des caisses maladie toujours plus chères, liste des médicaments non remboursés par les caisses maladie qui s'allonge, réorganisation des hôpitaux, médecins critiqués parce qu'ils gagnent trop, patients accusés de trop consommer: notre système de santé est en crise.**

Nous vivons une période difficile et les difficultés économiques durcissent les rapports entre partenaires sociaux. Le sens social se perd et d'aucuns prétendent que nous n'en avons plus les moyens. La Fédération romande des consommatrices défend les intérêts du consommateur-patient-assuré, qui est et reste le partenaire le plus faible face aux assureurs et aux fournisseurs de prestation. Ainsi nous nous limiterons à aborder brièvement deux sujets qui nous tiennent à cœur, la nouvelle Loi sur l'assurance maladie sociale et la liste négative.

## La LAMal, un pas vers le mieux

Elle permettra à l'assuré d'exercer une certaine pression sur les coûts en choisissant la caisse maladie qui offre les meilleures prestations aux meilleurs prix. Nous saluons le fait que l'assuré, surtout quand il est âgé, ne soit plus «captif» de sa caisse maladie et puisse, sans être pénalisé (réserves, âge d'entrée), passer d'une caisse à l'autre. Ce libre-passage va accentuer le passage entre les caisses et les contraindre à renforcer le contrôle des coûts. Il reste évidemment primordial, que la qualité des prestations ne pâtisse pas de cette concurrence, car l'assuré en serait la première victime.

Les nouvelles prestations les plus importantes incluses dans l'assurance de base sont l'extension de la prise en charge des frais des soins à domicile ou en EMS et le remboursement sans limite de durée des soins hospitaliers. La couverture de base étant ainsi nettement améliorée, elle coûtera malheureusement plus cher. La FRC est d'avis que tous les partenaires, médecins, assureurs et assurés doivent unir leur effort pour diminuer les coûts de

la santé. La concurrence entre les caisses maladie va s'accroître, des modèles d'assurances alternatifs comme les HMO sont définitivement agréés et le patient participera aux frais du secteur hospitalier; en d'autres termes, le système est tout bousculé. Dans la relation médecin-patient, il manque un élément de transparence que nous pourrions obtenir par la facturation en clair.

Si dans le canton de Vaud, le verso des factures donne des explications quant au point, l'énoncé en toutes lettres des prestations fournies que nous demandons depuis longtemps, ne représente pas une marque de défiance face aux médecins, mais traduit la volonté légitime de tout consommateur de mieux comprendre et contrôler les coûts qu'il engendre.

## La liste négative, une solution de facilité

L'élargissement de la liste négative a été décidée unilatéralement par les caisses maladie. Beaucoup de gens ont été choqués et nous les comprenons. Pour sa part, la FRC recommande depuis longtemps aux consommateurs de repenser leur consommation de médicaments et de ne pas juger de la qualité d'un médecin par la quantité de médicaments qu'il prescrit. Rendre les gens conscients des coûts qu'ils provoquent et les responsabiliser, reste notre crédo.

Mais en élargissant la liste négative, les caisses maladie ne se sont pas attaquées au problème de fond qu'est la surconsommation. Elles ont choisi une solution de facilité: alléger leurs coûts en les faisant supporter directement par le consommateur en sus de sa cotisation. C'est pourquoi nous recommandons à ceux-ci de demander systématiquement à leur médecin si les médicaments qu'il leur prescrit sont remboursés par les caisses.

Cette démarche implique un dialogue avec le médecin, pas toujours facile à entamer par les patients. La FRC demande donc également aux médecins, d'être conscients du rôle qu'ils ont à jouer par rapport à la liste négative et aux intérêts matériels des patients. La capacité de dialogue des patients repose d'abord sur celle de

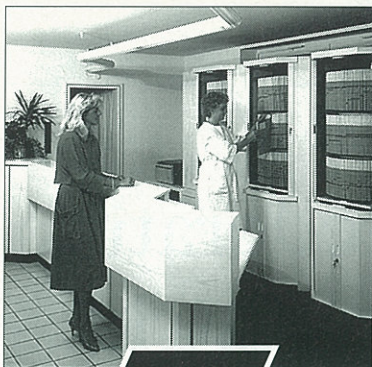
leur médecin. Nous attendons des praticiens qu'ils informent leurs patients sur les médicaments qui ne sont pas remboursés même si nous savons que le corps médical rejette cette liste négative avec énergie.

Avec l'entrée en vigueur de la LAMal au 1<sup>er</sup> janvier 1996, la liste négative va être modifiée. Les médicaments nécessaires à la couverture des prestations de l'assurance de base seront remboursés et les autres ne le seront plus. Les assurances complémentaires vont couvrir ce que l'assurance de base n'offre plus. Or nous savons que beaucoup de gens n'ont plus les moyens de s'offrir des complémentaires. Les génériques offrent dans ce cas une alternative meilleur marché. Il se trouve qu'en Allemagne le marché des génériques atteint 18% alors qu'en Suisse il stagne à 3 ou 4%. Pourquoi? Les médecins ont aussi un rôle à jouer dans ce domaine en prescrivant, que les médicaments soient remboursés ou non, plus de génériques, afin que ce marché se développe.

En modifiant unilatéralement la liste négative, et même si elles ont corrigé par la suite les erreurs manifestes qui s'y étaient glissées, les caisses maladie s'en sont pris aux seuls consommateurs. Nous attendons de leur part qu'elles contrôlent aussi les factures des médecins et d'hôpitaux avec plus de rigueur. Non pas pour désigner des coupables, mais pour amener tous les partenaires à réduire les coûts de la santé. L'anecdote suivante récente, à nos yeux significative, prouve qu'il y a encore à faire...

— Madame X s'est faite opérer d'une hernie inguinale. L'intervention se déroule sans problème et elle ne reste que trente-six heures en clinique. La facture totale est de Fr. 8359.-, chirurgien et anesthésiste compris. A l'assurance à laquelle elle pose la question d'une exagération éventuelle de prix, on lui répond: de quoi vous plaignez-vous, vous êtes bien assurée!

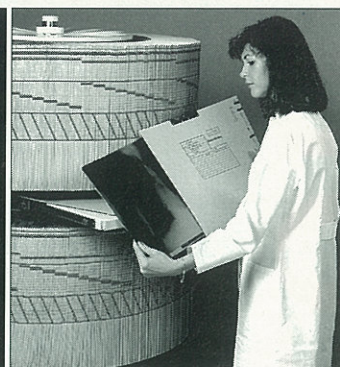
*Pour la Fédération romande des consommatrices  
Section vaudoise  
Catherine Roulet, coprésidente*



## vo**tre** solution

le classement **WÄLLER**  
pour vos dossiers patients et RX

- 60 % d'économie de place  
3'000 dossiers de 3 mm sur 0,71 m<sup>2</sup>
- 70 % d'économie de temps
- 100 % de sécurité  
grâce au système d'indexation Wäller  
dossiers sur mesure



**OC**

**Organisation & Classements sa**



Case Postale 60 CH-1820 MONTREUX 2  
Tél. 021 - 964 21 24 Fax 021 - 964 46 68



## **Bioréac sa**

- Réactifs pour analyses médicales
- Appareils et équipement de laboratoires
- Petit matériel médical et appareils médicaux

● **Service des commandes**

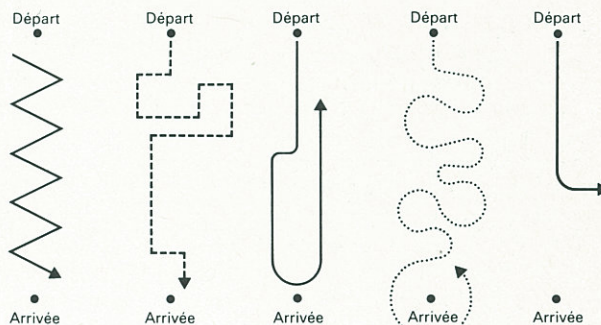
**617 74 26**

● **Installation, service après-vente, salle de cours**

**617 98 43**

Bd de Grancy 35, case postale  
1001 Lausanne

### Quelles expériences avez-vous faites en déclarant un sinistre à votre compagnie d'assurance ?



**winterthur**

De nous, vous pouvez attendre plus.

**Direction régionale  
de Lausanne :**  
Avenue Benjamin-Constant 1  
1002 Lausanne  
Téléphone 021/319 51 11

## Société suisse des médecins homéopathes

### COURS D'HOMÉOPATHIE

Pour médecins et étudiants en médecine.  
Cours d'introduction: 3, 4 et 18 novembre 1995  
Fr. 400.- (étudiants Fr. 200.-)

**Renseignements: Ecole Suisse Romande d'Homéopathie Uniciste**  
Dr R. Ney 1092 Belmont-sur-Lausanne  
Tél. 021/728 65 65 Fax 021/729 79 40

# Les patients qui n'ont plus de parole

Merci d'ouvrir vos colonnes aux patients, et même à ceux d'entre eux qui n'ont plus ni parole ni aucun moyen de communication.

Question primordiale: qui peut se permettre de parler en leur nom? Si un tiers – si proche soit-il – ne peut s'arroger ce droit, la conclusion est vite tirée: les déments séniles n'auront jamais la parole. Vous en avez jugé autrement. Je vais donc essayer de parler en leur nom.

Qui suis-je pour le faire? L'accompagnante d'une Alzheimer, ma sœur aînée, née en 1908.

En 1983, ma sœur, alors âgée de 75 ans, a avoué ressentir des troubles d'équilibre et de mémoire. Cela n'était pas visible; elle vivait normalement. Le médecin consulté a ordonné divers médicaments usuels en gériatrie. Pendant deux ans, elle les a fidèlement pris. Mais j'étais inquiète de constater que ses facultés baissaient. Le médecin ne me donnait guère d'espoir d'amélioration, recommandant seulement de continuer la prise des médicaments.

Nous avons alors consulté un spécialiste en psychogériatrie. Diagnostic: Alzheimer. Traitement: rien. Pronostic: fatal. Échéance: inconnue. Cette sentence médicale m'avait semblé pire que la mort. Le résultat de l'examen m'avait été communiqué en dehors de la présence de ma sœur. L'aurait-elle compris? Un véritable échange entre elle et moi n'était déjà plus possible. Elle ressentait sans le comprendre ce qui lui arrivait. Elle disait: «Mais, pourquoi?» Je ne savais répondre que par ses «trous de mémoire», et je voyais ses yeux se remplir de larmes, elle qui autrefois avait toujours été si maîtresse d'elle-même, si attentive à ne pas garder un poste, une responsabilité qu'elle n'aurait pas su assumer parfaitement.

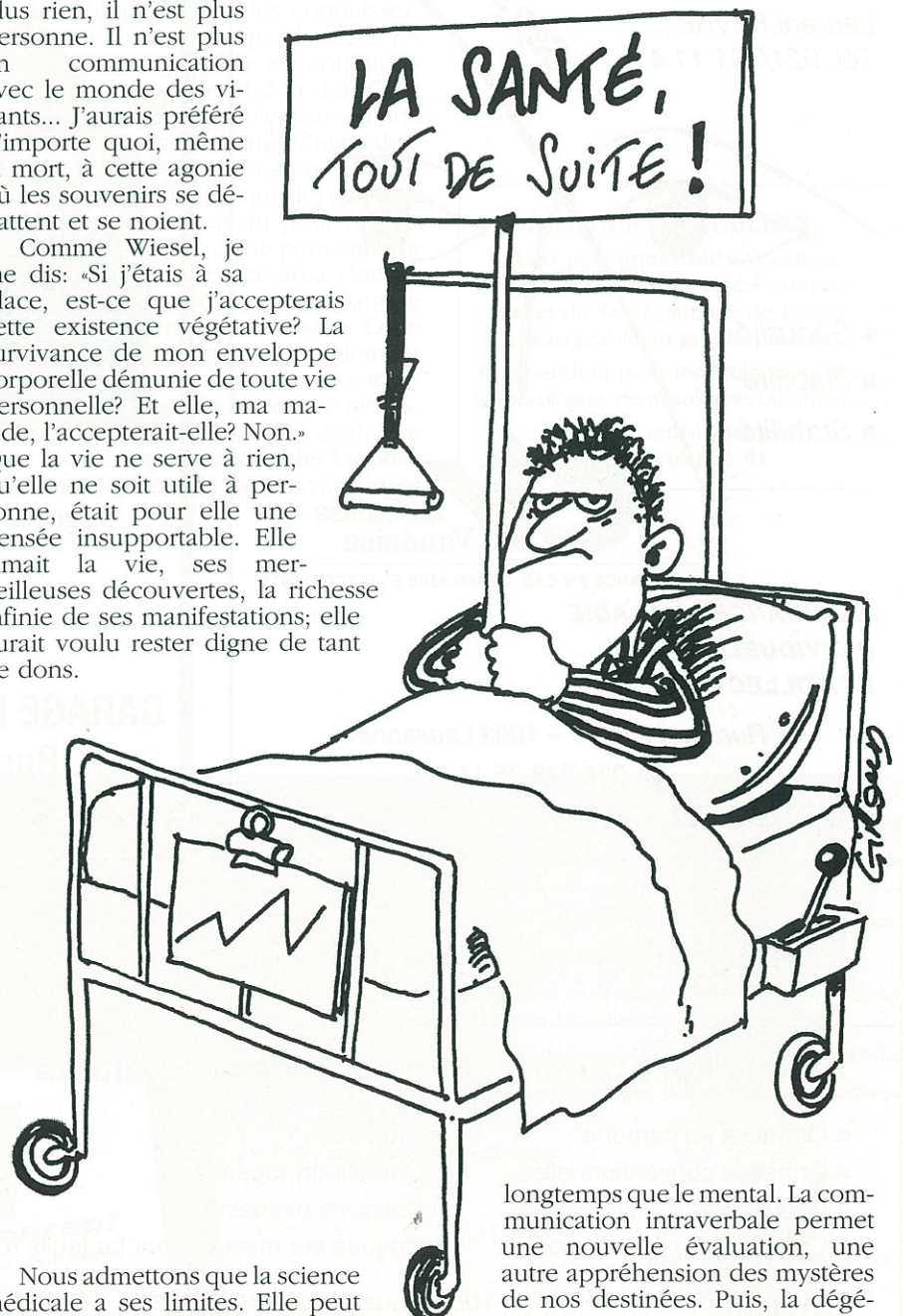
Nous continuions à vivre ensemble. Intellectuellement, nous étions devenues deux solitaires vivant côte à côte. L'échange de pensée ayant disparu, j'ai tenté de le remplacer par un dialogue interne, un journal du développement de la maladie, pour rester lucide. Dix ans plus tard, ce «journal» a été publié sous le titre *Journal d'Alzheimer*. La TV a désiré en faire le sujet d'une émission: «Alzheimer, ma sœur et moi» (Tell Quel, 13 janvier 1995). Depuis lors, beaucoup de témoignages me sont parvenus, prouvant souvent de personnes vivant douloureusement des expériences ana-

logues. Tous ont au fond du cœur le même souhait pour leur cher malade: la délivrance. Le malade, lui, ne dit plus rien: aphasie, agnosie. Les facultés mentales s'éteignent les unes après les autres. L'écrivain Elie Wiesel a décrit ce drame dans un de ses romans: *L'Oublié*. L'oubli: mal pire que la démence. Le malade n'est pas ailleurs, il n'est nulle part. Il n'est pas un autre. Il n'est personne... il est encore vivant, sans doute, mais le temps en lui ne l'est plus. Il vit une existence morte comme on dit un temps mort... Il n'a plus rien, il n'est plus personne. Il n'est plus en communication avec le monde des vivants... J'aurais préféré n'importe quoi, même la mort, à cette agonie où les souvenirs se débattent et se noient.

Comme Wiesel, je me dis: «Si j'étais à sa place, est-ce que j'accepterais cette existence végétative? La survivance de mon enveloppe corporelle démunie de toute vie personnelle? Et elle, ma malade, l'accepterait-elle? Non.» Que la vie ne serve à rien, qu'elle ne soit utile à personne, était pour elle une pensée insupportable. Elle aimait la vie, ses merveilleuses découvertes, la richesse infinie de ses manifestations; elle aurait voulu rester digne de tant de dons.

sans honte les constater, sachant que son but n'est pas de faire vivre le plus longtemps possible, mais de permettre de vivre le mieux possible. Nous avons confiance dans la capacité du médecin de combattre les souffrances. Nous espérons qu'un médecin voudra bien nous accompagner jusqu'à la porte de la mort qui, pour les croyants, s'ouvre sur la lumière.

Pour le malade plongé dans la nuit de l'Alzheimer, qui mesurera la souffrance, le moment où elle atteint l'insupportable? L'affectif résiste plus



Nous admettons que la science médicale a ses limites. Elle peut

longtemps que le mental. La communication intraverbale permet une nouvelle évaluation, une autre appréhension des mystères de nos destinées. Puis, la dégé-

## Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

### S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne - Avenue de la Gare 9 - Téléphone 021/(3)20 33 01 - Fax 021/312 49 07

### Contrat collectif de la SVM

Contactez notre  
collaborateur :  
Laurent FAVRE  
Tél. 021/791 11 41

Cap sur l'avenir...



- Sécurité
- Fiabilité
- Stabilité



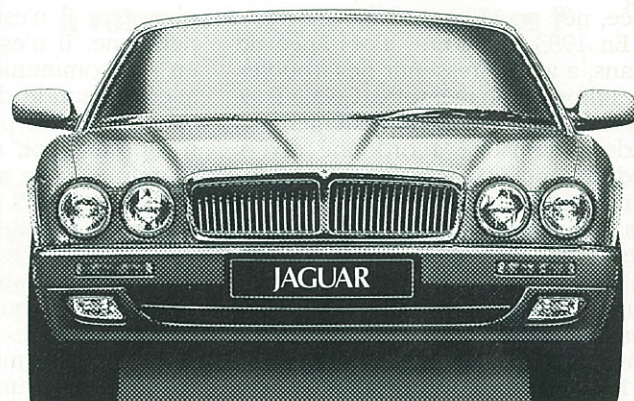
ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

**ASSURANCES-MALADIE  
INDIVIDUELLES  
ET COLLECTIVES**

Rue Caroline 11 - 1003 Lausanne

☎ 021/348 25 11

NOUVEAU **3 ANS**  
**GARANTIE**  
100'000 Km



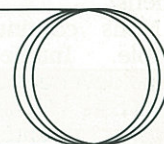
L'agence  **JAGUAR** du client exigeant



**GARAGE RACING ROMANEL s/lsne**

H. Buchmann 021/731 31 81

## Degonda Orthopédie SA



### Technicien orthopédiste - bandagiste, maîtrise

- Orthèses en carbone
- Orthèses conventionnelles
- Chaussures fonctionnelles
- Chaussures pour supports
- Prothèses
- Corsets orthopédiques
- Supports plantaires
- Coques sur mesure pour fauteuils roulants
- Bandages pour sportifs
- Bas médicaux
- Lombostats

8, avenue du Rond-Point - 1006 Lausanne (sous gare) - Tél. 021/617 83 56 - Fax 021/617 88 15



nérescence des cellules cérébrales montre ses effets néfastes. La motricité est attaquée. Le malade, devenu grabataire, est nourri à la becquée. L'incontinence est trop gênante, la sonde est installée. S'il a des soins corporels adéquats, les plus graves souffrances physiques lui sont épargnées. Souffrances morales? A-t-il encore toutes les facultés constitutives de l'être, douées de la capacité de souffrir? Nous nous trouvons devant le dilemme: ou bien elles sont encore présentes (bien qu'imperceptibles pour nous) et alors l'être vit et souffre terriblement; ou bien ces facultés sont absentes (ce qui explique le jugement habituel du médecin: ce malade ne souffre pas, il n'a pas la capacité de souffrir), et alors la personne ne vit plus. Seul survit un corps qui fonctionne parce qu'on lui fournit les «carburants» voulus; un corps qui a des réflexes.

Renoncer à faire fonctionner ce corps abandonné par l'être spirituel n'est pas faire violence à la vie de la personne. Révéler le corps, alors qu'il est manifeste que la personne n'y est plus, me paraît être coupable du mépris de l'individu. Où reste le droit à l'intégrité? «L'intégrité de l'organisme est indispensable aux manifestations de la conscience. L'homme pense, aime, souffre, admire et prie à la fois avec son cerveau et avec tous ses organes.» (Carrel.) Nous ne respectons pas l'homme en faisant fonctionner un corps végétatif et mécanique. Un patient retenu longtemps dans un coma

peut retrouver ses facultés à son «réveil». A-t-on jamais vu un Alzheimer retrouver ses facultés? Non. Cette différence paraît essentielle. L'un a peut-être encore un avenir terrestre. L'autre n'en a pas. «Qu'est-ce que cette vie que l'on veut entretenir?» disait déjà le Dr Tournier. L'amour égoïste refuse d'accepter la séparation d'avec l'être aimé. L'amour vrai ne peut que souhaiter la délivrance de ceux qui sont murés dans le silence.

Le médecin peut-il écouter la voix qui supplie: «Pitié, Docteur, au nom de la dignité de l'homme? En est-il empêché par le serment d'Hippocrate, par le Décalogue, ou plus encore par l'article 114 du Code pénal? L'académie suisse des sciences médicales a publié des directives plus nuancées. Vous médecins, vous les connaissez. Ne pensez-vous pas que l'article 1.5 des «Principes» semble en contradiction avec les articles 1.2 et 3.3? C'est ce qui m'a amenée à proposer – d'une façon un peu trop abrupte, mais destinée à forcer l'attention – une modification de l'article 1.5 qui deviendrait: «Des interventions ayant pour but direct de mettre fin à la vie peuvent être admissibles chez des personnes inexorablement en fin de vie et souffrant de troubles cérébraux extrêmes.» Cette modification entraînerait un règlement d'application, bien sûr! Elle ne constitue d'ailleurs qu'une ouverture de discussion pour la commission d'éthique de l'ASSM. Est-ce imaginable? Décider de l'interruption de la vie végétative

d'un dément sénile – ou décider l'interruption de grossesse: deux situations où l'être concerné ne peut être consulté. A la grande différence que l'un a sa vie terrestre derrière lui, et l'autre, devant lui.

Parmi les nombreuses personnes qui m'ont écrit après avoir vu l'émission à la TV, une centaine ont exprimé leur adhésion à la proposition de modification à soumettre à l'ASSM. Démarche qui paraît naïve à des professionnels... mais elle part d'expériences profondes et douloureuses.

Merci de l'écouter. Merci d'avoir lu.

M<sup>me</sup> S. Cornaz

#### À LOUER À ÉCUBLENS,

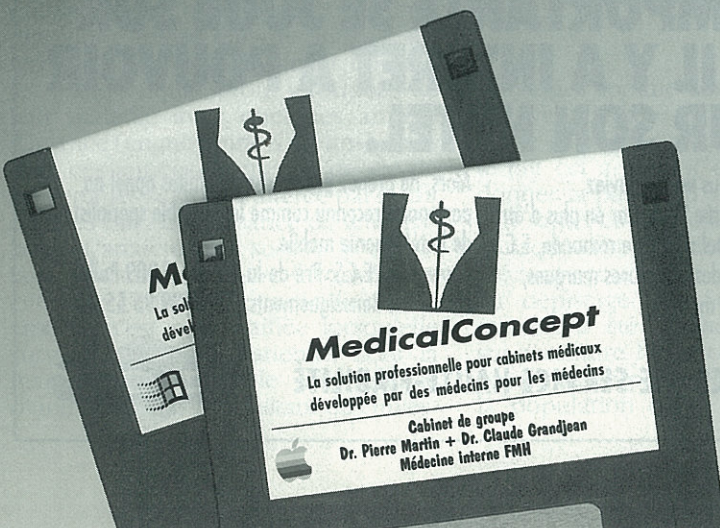
dans petit immeuble à vocation médicale, proche du centre commercial et du TSOL, surface de 120 m<sup>2</sup> aménageable au gré du preneur.

Convient pour médecin spécialisé (gynécologue, dermatologue, oto-rhino...)

Pour tout renseignement:  
Tél. 021/691 81 81

## La solution de gestion de cabinet médical proche du médecin MedicalConcept

- Pour Apple Macintosh™ ou Windows™ en version française et allemande
- Moyen de saisie: souris, clavier, lecteur code-barres ou hamster
- Anamnèse intégrée avec traitement de texte, liaison avec images et graphiques et reprise directe des données depuis toutes les données permanentes
- Mono- ou multipostes, configuration spécifique pour chaque cabinet médical
- Liaison avec le laboratoire, radiographies, dossiers médicaux électroniques, audiométrie, périmétrie, etc.
- Large possibilité de statistiques



Advanced Concepts SA

41, Route de Neuchâtel  
CH-1008 Prilly  
Tél. 021 - 624 625 0  
Fax 021 - 624 625 0

Demandez notre documentation !

## PMU

Depuis 1971 la question du transfert de la Polyclinique est posée, et ceux qui ont vu passer les crédits d'étude affectés à l'analyse de l'ancien hôpital constatent qu'on est bien, pour la Polimed, dans le syndrome de Sully:

«Je demande une étude, je la paie, je change d'avis, je redemande une étude, je l'utilise pour une autre affectation, je repaie, je rechange d'avis, etc.»

Le syndrome de Sully - Polimed se caractérise par:

1. Son aspect cyclique.
2. Des millions gaspillés en pure perte (Sully une bonne dizaine, Polimed presque autant).
3. La constante tendance de la machine à construire des établissements sanitaires de travailler pour elle-même et pour ses servants.
4. L'absence de réalisations rapides, simples, pas trop onéreuses.
5. Un terrible mépris pour les intérêts des malades et du personnel soignant.

Il y a douze ou quinze ans que la Polyclinique devrait être installée, à moins de 5 millions, dans des locaux tout à fait convenables situés au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage du vieil hôpital. Dans ce vaste rez-de-chaussée sont actuellement, prioritairement et fort bien installés, le Service des hospices et une partie des 80 personnes de son administration, de même que l'antenne lausannoise de l'Institut suisse des hôpitaux. Messieurs Charles Kleiber et Jean-Claude Rey doivent donc être plus influents que le professeur Pecoud...

Le destin de ce vieil hôpital était donc de devenir une merveille architecturale pour des besoins exubérants, ceux de la «gestion», du «contrôle», de la «planification intercantonale», etc. On y a adossé le Musée de la main

dont la nouvelle construction se termine maintenant. Quoi qu'on puisse penser, tout cela était donc prioritaire.

Aujourd'hui où l'on n'a plus ni mémoire, ni ordre de priorité et surtout pas les moyens de financement, il faut construire un bâtiment à l'est du Bugnon. Une polyclinique moderne, faite d'unités spécialisées de petite taille bien intégrées entre elles, eût été idéalement installée dans l'ancien hôpital.

L'indécence consiste à avoir pendant toutes ces années continuellement «parlé» de la Polimed pour faire voter des crédits d'étude successifs et faire autre chose dans ce bâtiment, finalement.

Elle consiste aujourd'hui à parler des «fonds propres» de la Polimed, constitués avec de l'argent bien cantonal par le biais de la subvention. Ce fonds constitué durant les dernières années sera donc consacré à Bugnon-Est, première étape.

Elle consiste également, cette indécence, à projeter une réallocation des économies réalisées par Orchidée I dans la construction de la nouvelle annexe du CHUV. Le député moyen pensera donc qu'il ne s'agit heureusement pas d'argent émargeant au budget cantonal... Quant à ceux qui ont fait cet effort orchidéen...

Je me permets de mettre en doute les chiffres d'Alain Pecoud. J'ai sous les yeux le devis au 15 mars 1995: Fr. 73 751 000.-, corrigé publiquement par M. Hamel: probablement 77 millions.

L'Etat de Vaud, dans sa situation financière actuelle, ne peut pas faire cet effort de construction alors que tant d'autres problèmes aigus le menacent. Entre mars 1995 et septembre 1995 plusieurs stratagèmes ont été ébauchés pour faire passer l'ensemble en fragments digestibles. Croyez-moi, chers

lecteurs de ce cher journal dont je suis le promoteur, j'ai honte pour nous:

Manque de réflexion médicale, manque de force persuasive pour donner la priorité à la polyclinique médicale durant la dernière décennie. Manque de rigueur en laissant construire, rénover, chambarder et bétonner sans qu'aucune instance universitaire ou hospitalière n'ait pu s'affirmer comme autorité de décision.

Alors, aujourd'hui, au milieu du gué, nous allons probablement changer encore une fois de cheval. Cela me montre et démontre une fois de plus le besoin impérieux de redonner une autorité à ceux qui soignent, enseignent et recherchent, dans cette «technopole médicale lausannoise» comme on l'appelle maintenant. Excusez-moi d'être pessimiste. *Francis Thévoz*

## Réponse au Dr Thévoz

La lettre du Dr Francis Thévoz m'évoque les commentaires suivants:

1. On ne refait pas le passé...
2. Les heurs et malheurs d'une planification «depuis 1971» devraient plutôt inciter à construire une nouvelle PMU, une fois pour toutes...
3. Mes chiffres sont exacts: ce sont bien, déduction faite des subventions diverses, 45 millions qui seront soumis aux députés vaudois.
4. J'apprécie le fait que le Dr Thévoz estime qu'il «fallait donner la priorité» à la PMU. Pourquoi abandonner cette priorité aujourd'hui alors que le bâtiment proposé permet de soutenir la médecine de premier recours, le rôle social de la PMU, le secteur de la construction, tout en économisant sur le futur budget d'exploitation de la PMU?

*Professeur A.*

## QUAND UNE DECISION IMPORTANTE SE JOUE SUR UN SIMPLE COUP DE FIL, IL Y A INTERET A POUVOIR COMPTER SUR SON NATEL.

La vie professionnelle vous place dans des situations où tout peut se jouer sur l'instant, sur un mot, sur un chiffre communiqué par téléphone...

Dès lors, il est impératif de pouvoir compter sur la fiabilité de son Natel, par exemple.

Etre sûr du modèle choisi et de l'organisation qui en assure, en permanence l'entretien et la maintenance, vous permet d'être toujours rassuré et

opérationnel, où que vous vous trouviez.

C'est cela la valeur ajoutée E.C.S. Car en plus d'être le plus grand Centre Natel de Suisse romande, E.C.S. garantit un vaste choix des meilleures marques, aux prix les plus bas du marché.

Alors, ne prenez pas de risques, faites appel au partenaire reconnu comme le véritable spécialiste de la téléphonie mobile.

Show-room E.C.S.: Pré-de-la-Tour 7 - 1009 Pully - Lausanne. Renseignements: 021/729 95 55.



**ECS : LE SERVICE HAUTE-FIABILITÉ**



# Dépistage mammographique du cancer du sein: gaspillage ou geste utile?

Ces dernières semaines plusieurs quotidiens de Suisse romande se sont fait l'écho d'un article paru dans le *Lancet* du 1<sup>er</sup> juillet 1995, mettant en cause l'utilité du dépistage mammographique du cancer du sein. La Fondation pour le dépistage du cancer du sein à Lausanne souhaite rappeler quelques évidences que nient les auteurs de cet article.

A les lire, l'impact du dépistage mammographique du cancer du sein sur la mortalité serait négligeable, ses désavantages dépasseraient en importance ses bénéfices, le tout pour un coût exorbitant.

Pour démontrer l'effet limité du dépistage sur la mortalité, les auteurs de l'article n'hésitent pas à rapporter le nombre de décès que permet d'éviter le dépistage au nombre total de décès observés dans la population générale, sans distinction d'âge ni de sexe. Selon de telles règles, rares sont les actes médicaux qui peuvent se prévaloir d'un quelconque impact sur la mortalité, en particulier lorsqu'il s'agit d'affections spécifiques d'un sexe comme le cancer du sein. Ainsi, il n'y aurait donc plus lieu de pratiquer le dépistage du cancer du col utérin eu égard au nombre extrêmement faible de vies qui peuvent encore être sauvées de la sorte. Pour convaincre, les auteurs n'hésitent pas à baser leurs calculs sur un nombre de vies sauvées chaque année par le dépistage nettement inférieur à celui que les spécialistes du domaine publient habituellement dans leurs travaux.

Le principal désavantage que l'on puisse imputer au dépistage mammographique réside dans le fait que les femmes chez qui un cancer du sein est diagnostiqué seront informées de leur maladie avec quelques années d'avance (en moyenne 4 à 5 ans). Pendant ces années, la qualité de vie de ces femmes se trouve altérée par le fait qu'elles ont connaissance de leur maladie. L'anxiété que suscite le dépistage, constitue un autre inconvénient cité dans l'article. En particulier, cette anxiété n'est pas justifiée lorsqu'elle survient chez des patientes dont la mammographie révèle la présence d'une anomalie nécessitant des inves-

tigations complémentaires parfois traumatisantes et qui, à posteriori, s'avéreront inutiles. Il n'est pas question de nier ces effets non désirés. Cependant, on ne peut, comme le font les auteurs, les mettre en exergue sans leur opposer le bénéfice principal que procure un diagnostic précoce, à savoir une plus grande probabilité d'obtenir la guérison ainsi qu'un espoir plus grand d'éviter la nécessité d'une mastectomie ou des traitements adjuvants souvent mal tolérés (chimiothérapie, radiothérapie). Il s'agit donc d'apprécier le poids respectif des

---

*Le rapport coût/  
utilité du dépistage  
mammographique  
est comparable à  
celui calculé pour  
le traitement de  
l'hypertension  
artérielle, le triple  
pontage coronarien  
ou encore la trans-  
plantation rénale*

---

avantages comme des effets non désirés avant de faire un choix. Plutôt que de se substituer aux femmes comme le fait cet article, il convient de leur donner la parole. Il s'agit, en effet de leur santé, ce sont elles qui encourent le risque d'être confrontées à la maladie tout comme aux désavantages liés au dépistage. En Suisse, cette démarche a été réalisée par la Ligue suisse contre le cancer qui a mis sur pied un groupe de femmes issues de la population cible. Leur position à

propos du dépistage est sans ambiguïté: elles souhaitent que chaque femme puisse bénéficier du dépistage, tout en exigeant que celui-ci soit de la meilleure qualité possible et pour autant que chaque femme puisse accepter ou refuser de s'y soumettre en toute liberté et en toute connaissance de cause.

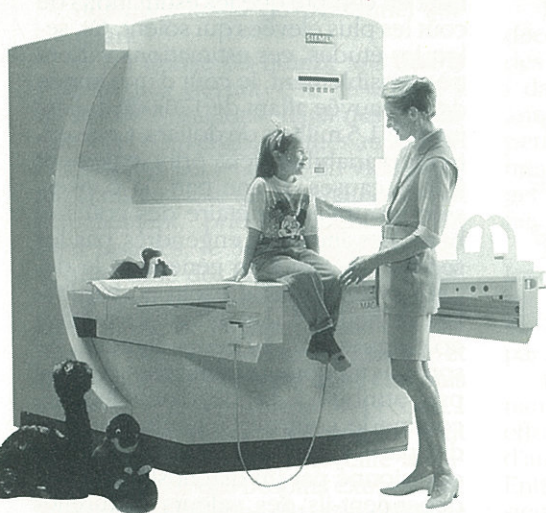
Reste le problème du coût. Comment les auteurs de l'article pourraient-ils ne pas les trouver exagérés après qu'ils aient minimisé les bénéfices du dépistage et maximisé ses désavantages? Cela d'autant plus qu'ils ne prennent en compte que les estimations de coût les plus élevées qui soient. Or, selon les études, ces estimations varient très sensiblement, le coût d'une année de vie sauvée allant de 170 000 dollars jusqu'à 1,5 million de dollars. Cette extrême variabilité tient principalement à trois causes. D'une part, la conversion en unité monétaire des coûts et bénéfices indirects engendrés par les services de santé en général et le dépistage du cancer du sein en particulier, se heurte à des difficultés méthodologiques qui, à l'heure actuelle, ne sont pas totalement maîtrisées. Ainsi le prix attribué à la vie d'une femme, comme le coût de l'inconfort engendré par l'angoisse ou encore de celui occasionné par un diagnostic anticipé dépendent-ils des valeurs culturelles de la société dans laquelle l'étude est réalisée. D'autre part, les coûts directs liés au dépistage (coût de la mammographie, coût des investigations complémentaires, etc.) varient selon les caractéristiques de la pratique médicale propres à chaque pays. Il n'est pas surprenant d'observer que ces coûts sont particulièrement élevés aux Etats-Unis où les conséquences judiciaires d'éventuelles erreurs de diagnostic sont telles que les médecins ont tendance à multiplier les examens même lorsque ceux-ci ne sont pas indispensables. Enfin, le contexte économique propre à chaque pays, en agissant sur les coûts de production (coût salarial, coût des équipements, etc.) influe également sur le coût du dépistage. En Suisse, en se basant sur les expériences européennes on estime le coût d'une année de vie sauvée par le dépistage



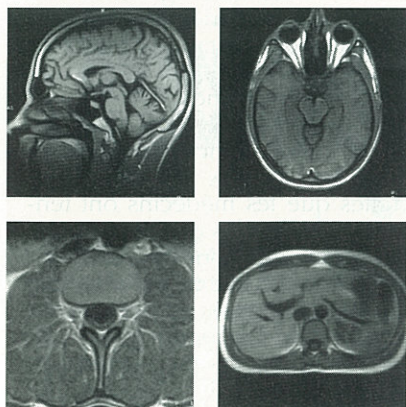
## Imagerie par résonance magnétique

Nous offrons à vos patients un nouveau concept d'imagerie par résonance magnétique au moyen d'un système ouvert (idéal pour les claustrophobes et les enfants) qui permet:

- un accès aisé (y compris pour la radiologie interventionnelle)
- une surveillance facilitée
- un meilleur centrage des articulations



MAGNETOM OPEN - SIEMENS



## Nouveau: Système ouvert sans tunnel!

à environ 280 000 francs (230 000 US \$) ce qui situe cette prestation au même niveau que bon nombre d'actes médicaux. A titre d'exemple, selon le professeur A. F. Junod\*, le rapport coût/utilité du dépistage mammographique est comparable à celui calculé pour le traitement de l'hypertension artérielle, le triple pontage coronarien ou encore la transplantation rénale.

En conclusion, il faut rappeler que la plupart des experts de réputation internationale qu'ils soient Américains, Européens ou Suisses reconnaissent l'utilité et l'efficacité du dépistage du cancer du sein par mammographie. Dans notre pays, l'Office fédéral de la santé publique, en collaboration avec la Ligue suisse contre le cancer s'est prononcé de manière très claire en faveur de ce dépistage et ces deux organismes souscrivent aux recommandations formulées par les experts de la Communauté européenne en faveur du développement du dépistage sys-

tématique du cancer du sein par mammographie, à partir de 50 ans. Ces experts précisent également les conditions à remplir pour que le dépistage soit efficace:

- la proportion de femmes qui en bénéficient doit être suffisamment élevée pour que l'impact soit ressenti au niveau de l'ensemble des femmes de ce groupe d'âge,
- la qualité du dépistage doit être optimale afin de réduire au strict minimum les erreurs de lecture (faux positifs et faux négatifs).

C'est pour satisfaire ces conditions que les instances européennes chargées de la lutte contre le cancer prévoient la mise en place d'un ensemble de procédures (contrôle de qualité, évaluation) et qu'elles préconisent l'expérimentation préalable à la généralisation du dépistage. C'est la mission que s'est fixée la Fondation pour le dépistage du cancer du sein. Depuis maintenant deux ans, elle teste et éva-

lue le dépistage dans trois districts du canton de Vaud (Aigle, Aubonne et Morges). Le bilan intermédiaire dressé à mi-parcours montre qu'il est tout à fait possible d'atteindre dans notre contexte sanitaire un niveau de qualité satisfaisant. Quant à la proportion des femmes au bénéfice de cet examen, elle se situe déjà très près de la cible fixée (60%). Ce résultat est notamment le fruit de la collaboration qui s'est instaurée entre la fondation et les médecins libres praticiens des districts pilotes. Qu'ils en soient vivement remerciés.

*Dr J.-P. De Landtsheer  
Fondation pour le dépistage du  
cancer du sein*

\* Les campagnes de dépistage sont-elles utiles et à quel prix? A. F. Junod, Médecine et Hygiène, 1995, 53, 1681-3.

## Bloc-notes des «Jeudis de la Vaudoise»

Le premier «Jeudi de la Vaudoise de la saison 1995-1996» a permis une réflexion sur les approches psychothérapeutiques différentes proposées par les praticiens somaticiens ou les psychiatres. Le Dr Sergio Fadda a rappelé pourquoi ces deux groupes de médecins ne poursuivaient pas les mêmes buts. Alors que le somaticien vise avant tout à «guérir» son patient, c'est-à-dire à lui enlever les symptômes, le psychiatre sait que, dans la réflexion psychosomatique, les symptômes ont un sens et permettent souvent de maintenir la stabilité personnelle du patient: ils correspondent au «compromis honorable» qui leur permet d'éviter l'effondrement dépressif catastrophique.

Le professeur Edmond Gilliéron a rappelé également que médecins somaticiens et psychiatres sont différents par le «dispositif» dans lequel ils travaillent: par exemple, les psychiatres, en respectant scrupuleusement le «tabou du toucher», contraignent le patient à parler de son psychisme; à l'inverse, la transgression de ce «tabou» par le médecin somaticien rend dangereuse une approche interprétative dans le domaine psychodynamique.

Ce type de réflexions, parmi d'autres, a été repris par la suite dans des séminaires où les praticiens se sont retrouvés en groupe de huit à dix, avec un psychiatre. Dans ces groupes, les



médecins ont échangé leurs expériences et leurs difficultés dans leur approche du patient fonctionnel. Le psychiatre a donc pu continuer à mieux préciser l'indication et les limites du recours au spécialiste.

*Professeur A. Pécoud*

### CLINIQUE DE MONTCHOISI

#### CABINETS MÉDICAUX À LOUER

à proximité de la  
Clinique de Montchoisi

7 pièces - 5 $\frac{1}{2}$  pièces - 3 $\frac{1}{2}$  pièces  
partiellement agencés. Service quotidien et linge compris. Balcon, jardin, place de parc.

Loyer gratuit pendant une année.

Pour tout renseignement, s'adresser à la direction de la clinique.

Tél. 021/619 39 39.

### A Lausanne-Montchoisi

#### CABINET MÉDICAL

sur l'avenue de l'Elysée

de 7 pièces, 133 m<sup>2</sup>, partiellement agencé et aménagé, pas de reprise.

Pour date à convenir.

Places de parc et chambres indépendantes sur demande.

Loyer Fr. 2350.-  
charges comprises.

Gérance Jean Bucher, Lausanne.

Tél. 021/312 33 62

Du nouveau à la Clinique de Montchoisi

# Il y a des hôpitaux, des cliniques.



- Pour la sécurité de nos malades, une unité de soins intensifs reconnue par la Société Suisse de Médecine Intensive;
- Des installations médico-techniques de pointe vous permettant de réaliser dans des conditions optimales les interventions les plus sophistiquées;
- Des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés;
- Un service hôtelier de tout premier ordre dans une atmosphère calme et détendue, un climat accueillant et chaleureux, une cuisine raffinée.

Nous sommes spécialisés dans tous les types de chirurgie:

cardio-vasculaire • générale et abdominale • orthopédique • plastique et reconstructive • neurochirurgie • gynécologique • urologique • endoscopique avec les techniques lasers de pointe.

Notre maternité jouit également d'une excellente réputation.

Lausanne  
**Clinique Cecil**

av. Ruchonnet 53 ■  
1003 Lausanne ■  
Tél. 021/320 12 51 ■  
Fax 021/320 83 22 ■

Un membre du Groupe Hirslanden



# Communiqués

## 2<sup>e</sup> Symposium d'Ouchy

Actualités thérapeutiques

### Maladies cardio-vasculaires chez la femme

- la maladie coronarienne chez la femme postménopausée: approche préventive actuelle et place de l'hormonothérapie substitutive;
- palpitations, arythmies et syncopes chez la femme: actualisation des moyens diagnostiques et thérapeutiques.

Judi 2 novembre 1995,  
de 14 à 18 heures.

Hôtel Mövenpick Radisson  
Lausanne-Ouchy

Organisation: Polyclinique médicale  
universitaire (professeur A. Pécoud).

Division de cardiologie, CHUV  
(professeur L. Kappenberger).

Département de gynécologie-  
obstétrique, CHUV (professeur P. de  
Grandi). Resp. professeur R. Darioli,  
professeur B. Waeber.

Avec le soutien de Merck Sharp &  
Dohme-Chibret AG.

Pour tous renseignements et ins-  
cription:

M<sup>me</sup> M. Devaud  
Polyclinique médicale universitaire  
1005 Lausanne  
Tél. 021/345 23 04

## L'appel d'un taxi ne coûte plus rien!

Le numéro vert 155 25 50 des  
taxis 33 141 33 réduit vos dépenses.

La Coopérative des taxis 33 141 33  
innove et met à votre disposition son  
nouveau numéro vert, le 155 25 50. Ce  
nouveau numéro permet d'appeler le  
central et de commander votre voiture  
gratuitement.

L'ancien numéro qui était réservé  
au corps médical, à savoir le  
33 141 11, reste valable, mais il est  
payant. Nous vous remercions de la  
confiance que vous témoignez envers  
notre entreprise et vous prions de  
communiquer ce nouveau numéro à  
votre personnel de réception. De cette  
façon, vous disposerez toujours d'un  
taxi dans des délais extrêmement  
courts.

## Salles de conférences

La SVM a le plaisir de vous  
rappeler qu'elle tient à disposi-  
tion de ses membres deux salles  
de conférences, parfaitement in-  
sonorisées. L'une des salles a  
une capacité de douze à quinze  
places assises; elle dispose d'un  
tableau blanc et d'un équipe-  
ment de rétroprojection. Elle est  
louée forfaitairement à Fr. 100.-,  
boissons comprises.

L'autre salle, plus petite, pou-  
vant accueillir huit à dix per-  
sonnes, est louée pour Fr. 60.-,  
boissons comprises également.  
Pour tout renseignement com-  
plémentaire et réservation, vous  
pouvez vous adresser au Secrétariat  
de la SVM (M<sup>me</sup> P. Isoz), au  
tél. 021/652 99 12.

Judi de la Vaudoise du 26 octobre 1995

## Problèmes pratiques de polyclinique chirurgicale

Auditoire César-Roux, CHUV

Exposés: 9 h. - 10h.

### EPAULE

Instabilité, conflits  
diagnostics et traitement

D<sup>r</sup> J. Stadler - D<sup>r</sup> B. de Roguin - D<sup>r</sup> A. Farron

### POIGNET

Douloureux et instable

D<sup>r</sup> M. Sturzenegger - D<sup>r</sup> N. Favarger

### MAIN

Pathologies fréquentes

D<sup>r</sup> P. Heferli - D<sup>r</sup> P. Meredith - D<sup>r</sup> C. Oppikofer

Séminaires avec les mêmes orateurs: 10 h. 30 - 12h.

EPAULE: Démonstration de l'examen clinique permettant de poser un  
diagnostic précis.

POIGNET: Examen clinique entre participants, situation post-traumatique  
ou non. Instabilité du scaphoïde. Kyste occulte chez le jeune.

MAIN: Examen clinique, présentation de cas et investigations dans les  
lésions spécifiques du pouce, carpo-métacarpiennes, métacarpo-phalan-  
giennes... et les doigts.

## JEUNE SECRÉTAIRE MÉDICALE DIPLÔMÉE

de 25 ans, avec expérience, bilingue  
français-italien cherche emploi dans  
cabinet médical Lausanne et environs.

Mlle Tamborrini, tél. 021/624 13 04

## À VENDRE

Magnifique villa style provençal,  
Blonay. Spacieuse, luxueuse,  
solide construction, terrain  
(beau jardin) 2300 m<sup>2</sup>.

Tél. 021/943 24 58 ou 964 62 53

## Plaquettes réseaux de santé

Des plaquettes d'information  
«Réseaux de santé» peuvent tou-  
jours être obtenues, par lot de  
100, auprès du Secrétariat de la  
SVM. Nous sommes à votre dis-  
position, n'hésitez pas à nous  
contacter!



**Un secrétariat médical  
à la carte...  
...de la facture au bilan**

en passant par  
**les rapports médicaux et le contentieux**  
partiel ou total,  
occasionnel ou permanent,  
entièrement modulable,  
toujours personnalisé!

Administration	Gestion	Secrétariat
facturation, contrôle débiteurs, créanciers, paiements, gestion du personnel, salaires, etc.	Contact avec les assurances, les banques, bilan, impôt, etc.	Correspondance, rapports médicaux, articles, expertises, fichiers d'adresses, etc.

**Denise Rösti**

Ch. de Chauderon 37 - 1603 Grandvaux  
Tél. 021/799 14 48 - Fax 021/799 36 70

**Flector EP**  
Diclofenacum epolaminum  
Tissugel

Analgésique - anti-inflammatoire -  
décongestionnant



**5 | 10**  
plasters

IBSA Institut Biochimique SA Via al Ponte 13 6903 Lugano  
Pour de plus amples informations, consulter le Compendium

DF 95

**SERENITY**  
LE LEASING INTELLIJAN

*Le leasing auto,  
assurance risque-chômage comprise!*



Couverture de 50%, 30% ou 20% du paiement de vos mensualités, en cas de chômage total ou partiel.

Ristournes avantageuses de vos primes, à l'échéance de votre contrat de location, si vous avez utilisé en partie ou pas du tout la couverture garantie par Serenity.

Acquérir une nouvelle voiture, malgré la crise? Facile et sans risque avec Serenity, le leasing intelliJan!

**Info directe: 021/624 15 17**

**Jan**

CENTRE AUTOMOBILISTE  
La confiance que donne la compétence

↳ Du retournez le coupon ci-dessous

Le leasing intelliJan **SERENITY** m'intéresse  
LE LEASING INTELLIJAN

Veuillez me faire parvenir sans engagement votre documentation Pour la marque: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Coupon à adresser à: Centre Automobiliste Jan, rue du Petit-Rocher 6, 1003 Lausanne



**MARCEL BLANC + CIE**

La chaîne d'hygiène complète pour le cabinet médical. Efficace contre le virus de l'hépatite B\* et le HIV\*\* (agent du SIDA).



**1052 LE MONT**

En Budron C n° 2

☎ 021/652 43 73-74 - Fax 021/652 44 10



1986-1995

Nous vous attendons très nombreux  
pour fêter avec nous le

## 10<sup>e</sup> MARCHETHON CF

le 28 octobre 1995



Sur le terrain  
de l'Université Dorigny/Lausanne  
en faveur de la Fondation  
de la mucoviscidose qui vient en aide  
aux adolescents et adultes  
de la Suisse entière.

Nous devons pouvoir continuer notre mission,  
nous avons besoin de votre aide.

Merci d'avance et... à bientôt!

Renseignements: Secrétariat du Marchethon, p.a. Ligues de la Santé  
4, avenue de Provence – 1007 Lausanne – Tél. 021/625 02 73

## Cours international de géographie de la santé

sous les auspices de la Commission «Santé, environnement et développement» de l'Union géographique internationale qui se déroulera à Bevaix (Suisse), du 4 au 16 mars 1996.

Ce cours postgrade s'adresse à des médecins, pharmaciens, cadres enseignants du domaine paramédical, géographes, aménagistes, économistes, anthropologues, sociologues...

### Accueil

Hébergement au Centre de la Rouveraie.

### Principaux thèmes abordés

*Santé et géographie: données, outils et perspectives*

Définition et épistémologie de la géographie de la santé – Santé publique et communautaire – Médiométrie régionale.

*Ecologie des maladies*

Climat et santé – Espaces de risques – Diffusion spatiale des maladies

*Espace de soins*

Couverture sanitaire et accès aux soins de santé.

### Informations et inscriptions

Jérôme Brandt

Tél. 038/20 80 40

Institut de géographie

Fax 038/21 37 60

CP 499

2000 Neuchâtel 1

## COURRIER DU MEDECIN VAUDOIS

Revue de la  
Société vaudoise de médecine

### Comité de la SVM

Dr Pierre Vallon, président  
Dr Didier Morin, vice-président  
Dr Jean-Marc Mermoud, secrétaire  
Professeur Jean-Jacques Goy  
Dr Daniel Laufer  
Professeur Alain Pécoud  
Dr Charles Racine  
Dr Patrick Rosselet  
Dr Dominique Vaucher

### Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

### Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76  
1010 Lausanne 10  
Tél. 021/652 99 12  
(8 h. 30 - 12 heures) – (13 h. 30 - 17 h. 30)  
CCP-Lausanne 10-1500-5  
Fax 021/652 32 21

### Fondation pour la garde médicale S.O.S. – Médecin de garde

Tél. 021/652 99 32, (24 heures sur 24)

Abonnements de déviation  
et de télécommunications au service  
des médecins de la région lausannoise

### Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

### Régie des annonces

Suisse romande:  
Editions de la Tour Lausanne SA  
Case postale 880, 1001 Lausanne  
Tél. 021/652 99 41 – Fax 021/652 73 23

Suisse allemande: Mathieu Janin  
SUNERGIA (ETSA)  
Case postale 361, CH-9435 Heerbrugg  
Tel. & Fax 071/72 57 66

### Impression

Bron-Marendaz Imprimeurs SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021/652 99 44

# Calendrier médical vaudois

Période du 23 octobre au 17 novembre 1995

## LUNDI 23 OCTOBRE

17 h. 30-18 h. 30: Conférence du Département universitaire de psychiatrie adulte (DUPA) – Auditoire de Cery, Prilly – Prof. D.V. Sheehan: «Le trouble panique: concept, découverte, utilité et développements futurs.» Inscription au secrétariat du Prof. H. Dufour, tél. 021/643 64 65.

17 h. 30-18 h. 30: Colloque du Service de chirurgie – salle de colloques BH 15-Sud, CHUV – Prof. F. Lejeune et Dr Mosimann, PD & MER: «Chimiothérapie régionale par stop flow abdominal.»

## MARDI 24 OCTOBRE

8 h. 15-9 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Division de pédopsychiatrie de l'Hôpital de l'Enfance – Auditoire de l'Institut de pathologie, Bugnon 25, Lausanne – Dr François Ladame, PD: «Adolescence et état limite.»

12 h.: Colloque de l'Hôpital de Nyon – Salle de la Corjon – Dr J.-D. Tissot, PD: «Bases de la médecine transfusionnelle.»

12 h. 30: Colloque multidisciplinaire dermatologie, immunologie, néphrologie, rhumatologie – Auditoire Yersin, CHUV – Dr M. Krasovec: «Pansclerotic morphea of children.»

## MERCREDI 25 OCTOBRE

12 h. 45: Colloque de l'Hôpital de zone de Montreux – Salle de conférence – Dr N. Schreyer: «Thérapie génique: exemples d'application en oncologie et chirurgie vasculaire.»

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neurologie – Auditoire Yersin, CHUV – Prof. Th. Deonna: «Les syndromes autistiques: aspect neurologique.»

## JEUDI 26 OCTOBRE

10 h.-13 h.: Colloque postgradué du Département de gynécologie-obstétrique – Auditoire de la Maternité, CHUV – Table ronde: «Approches diagnostiques et thérapeutiques du couple stérile: une démarche pluridisciplinaire.»

11 h. 30-12 h. 30: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI, CHUV – Salle de séminaires 2 BH 8 – Hématologie clinique.

13 h.-14 h.: Colloque de pneumologie du Département de médecine interne et de la policlinique médicale – Salle de séminaire 6, BDFM, CHUV – Dr J.-P. Zellweger: «Tuberculosis in US: state in the States.»

14 h.-15 h.: Colloque d'alcoologie – Auditoire Yersin, CHUV – Dr F. Fellrath: «Utilité de la CDT dans le suivi des patients alcooliques.»

18 h. 15: Colloque pluridisciplinaire de gastro-entérologie CHUV – Auditoire Tissot, CHUV – Dysphagie.

## LUNDI 30 OCTOBRE

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phospho-calcique – salle 10-301, CHUV – Prof. P. Burkhardt: «Vitamine D chez la personne âgée.»

17 h. 30-18 h. 30: Colloque du Service de chirurgie – salle de colloques BH 15-Sud, CHUV – Dr A. Genton: «L'hyperplasie myointimale et sa prévention.»

## MARDI 31 OCTOBRE

18 h. 30: Colloque du Nord vaudois de l'Hôpital d'Yverdon-les-Bains – salle de conférence, 3<sup>e</sup> étage – Dr A. Cometta et S. Poli: «Actualités infectiologiques.»

## MERCREDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neurologie – Auditoire Spengler, Institut de pathologie, Bugnon 25, Lausanne – Confrontations clinico-pathologiques du Service de neurologie et de la Division de neuropathologie.

## JEUDI 2 NOVEMBRE

8 h.: Journée lausannoise de transplantation du Département de médecine interne – Auditoire Mayor, CHUV – Suite Journée

14 h. Auditoire Tissot. Renseignements téléphoniques: 021/314 00 10.

11 h. 30-12 h. 30: Colloque et séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI, CHUV – Salle de séminaires 2, BH 8 CHUV – Prof. B. Chapuis, Genève: «Bilan de 10 années de transplantations de moelle osseuse allogénique.»

13 h.-14 h.: Colloque de pneumologie du Département de médecine interne et de la Policlinique médicale – Auditoire Spengler, Institut de pathologie, Bugnon 25, Lausanne – Prof. C. Genton et coll. IPA: «Corrélations patho-cliniques de pneumologie.»

14 h.-15 h.: Colloque d'alcoologie – Auditoire Yersin, CHUV – Dr<sup>s</sup> Bourquin et Yersin: «Colloque de littérature.»

16 h.: Séminaire du Groupement d'études biologiques Lausanne – Salle de séminaire N° 3, BH 08, CHUV – Prof. K. Ikenaka: «New Aspects on the Function of Myelin Proteolipid Protein.» Pour tout renseignement: Prof. J.-M. Mathieu, tél. 021/ 314 34 82.

16 h.-19 h.: 3<sup>e</sup> Mini-symposium du Département de pharmacologie et de toxicologie de l'UNIL – auditoire Yersin, CHUV: «Méthodes de substitution aux expériences sur les animaux» – Pour information: Prof. U.T. Rüegg, BEP, UNIL, tél. 021/692 45 31 et Dr E. Felley-Bosco, IPT, UNIL, tél. 021/692 53 66

## LUNDI 6 NOVEMBRE

17 h. 30-18 h. 30: Colloque du Service de chirurgie – salle de colloques BH 15-Sud, CHUV – Dr O. Martinet: «Thérapie génique: application en oncologie.»

## MARDI 7 NOVEMBRE

10 h. 15-11 h. 45: Conférence du Département universitaire de psychiatrie adulte (DUPA) – Auditoire Clinique psychiatrique universitaire site de Cery – Dr G. Assal: «L'anosognosie.»

## JEUDI 9 NOVEMBRE

9 h.: Cours de Formation continue en pédiatrie patronné par la Société suisse de pédiatrie – Centre de conférences de l'Union mondiale pour la nature à Gland – «Médecine pour l'adolescent» – Pour tout renseignement et inscription: SYMPORG SA, tél. 022/786 37 22.

9 h.-16 h.: Colloque postgradué du Service de neurologie – Auditoire César-Roux, CHUV – 15<sup>e</sup> cours de perfectionnement du Service de neurologie – Prof. F. Regli: «1. Maladies neurologiques des sujets jeunes» – «2. Nouveautés thérapeutiques». 11 h. 30-12 h. 30: Colloque et séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI, CHUV – Salle de séminaires 2 BH 8 – Josée Naegelen: «Présentation d'un nouvel automate en hématologie: importance pour le laboratoire et le médecin» (France).

## LUNDI 13 NOVEMBRE

17 h. 30-18 h. 30: Colloque du Service de chirurgie – Salle de colloques BH 15-Sud, CHUV – Dr F. Feihl, PD & MER: «Oxyde nitrique et choc septique.»

## MERCREDI 15 NOVEMBRE

17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neurologie – Auditoire Yersin, CHUV – Dr P. Combremont: «Etude rétrospective de 134 décès consécutifs dans un service de neurologie.»

## JEUDI 16 NOVEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Colloque et séminaire du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI, CHUV – Salle de séminaires 2 BH 8 – Prof. M. Baggiolini, Berne: «Interleukin 8 and other chemotactic cytokines. A new understanding of leukocyte activation.»

11 h.-11 h. 45: Colloque lausannois pour les dermatologues de la Suisse romande – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont – Présentation et discussion de cas cliniques – Dr G.E. Pierard «Le dendrocyte et l'épiderme.»

Prochain délai de rédaction: pour annoncer les manifestations ayant lieu entre le 20 novembre et le 15 décembre 1995. Nous vous prions de nous faire parvenir le texte avant le 6 novembre 1995.

Libère



# Axotide®

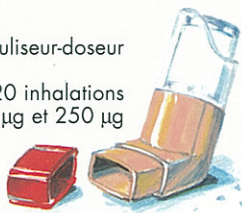
Admis par les  
caisses-maladie

Propionate de fluticasone  
... dès le début

élargit les possibilités  
des stéroïdes inhalés dans l'asthme bronchique

Nébuliseur-doseur

contenant 120 inhalations  
à 50 µg, 125 µg et 250 µg



Diskhaler

Emballage de disks,  
60 doses unitaires  
à 100 µg, 250 µg  
et 500 µg



**Glaxo**

Glaxo Wellcome AG  
Postfach  
3322 Schönbühl/Bern  
Telefon 031 859 61 00

Pour d'autres informations, veuillez consulter  
le Compendium Suisse des médicaments

La double élimination compensatoire<sup>1)</sup>...

...UN PRINCIPES RUSÉ  
MONTRE DES RÉSULTATS:

FOSITEN® 20 1x par jour\*  
réduit efficacement la pression artérielle diastolique  
et systolique avec un taux d'effets secondaires  
bas et indépendant de l'âge du patient et de sa  
fonction rénale.

Ces données proviennent de l'étude FOPS  
(Fositen in the Old Patient Study), une étude suisse  
de 6 mois sur 757 patients hypertendus âgés  
(âge moyen: 69,1 ans) en pratique ambulatoire.<sup>2)</sup>

1 x 1/die

\*posologie d'entretien usuelle:  
1 x 20 mg par jour

admis aux caisses  
économique

**FOSITEN® 20**

L'antihypertenseur

Fosinopril

1) Hui K.K. et al.:  
Pharmacokinetics of fosinopril in patients with various degrees of renal function:  
Clin Pharmacol Ther 1991; 49:457-467

2) FOPS-Data on file, BMS/1994

Pour des informations complémentaires concernant les indications et mesures de précaution,  
veuillez vous référer au Compendium Suisse des Médicaments.

Présentations: FOSITEN® 20: Comprimés sécables à 20 mg: 20/100  
FOSITEN® 10: Comprimés sécables à 10 mg: 20/100

 **Bristol-Myers**

Division of Bristol-Myers Squibb AG, Neuhofstrasse 6, 6340 Baar  
802

